

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland



**ENQUETES PANELS D'EVALUATION DE L'IMPACT SOCIOECONOMIQUE DE LA COVID-19 SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES AU CAMEROUN**



**Phase 1 -Volet ménage**

**Rapport d'analyse de données**

Etude réalisée par l'Institut National de la Statistique avec l'appui de la Banque Mondiale



Mars 2021

## Table des matières

Résumé exécutif .....	vii
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE 1: CONTEXTE, SYNTHESE METHODOLOGIQUE ET CARACTERISTIQUES DES MENAGES ECHANTILLONS DE L'ETUDE .....	2
1.1. Mesures de lutte contre la COVID-19 .....	2
1.2. Evolution de la pandémie depuis l'apparition du 1er cas au Cameroun.....	3
1.3. Synthèse méthodologique et couverture de l'échantillon .....	3
1.4. Caractéristiques sociodémographiques.....	4
CHAPITRE 2 : CONNAISSANCES ET COMPORTEMENT VIS-A-VIS DE LA PANDEMIE .....	6
2.1 Connaissance de la COVID-19 .....	6
2.1.1 Perceptions des chefs de ménage sur la COVID-19 .....	6
2.1.2. Connaissance par les chefs de ménage des règles de conduite réduisant le risque de contracter la COVID-19 .....	6
2.1.3 Connaissance des mesures préventives prises par le gouvernement pour réduire la propagation du coronavirus .....	7
2.1.4 Appréciation des chefs de ménage par rapport à la réponse du Gouvernement face à la pandémie du coronavirus.....	8
2.1.5 Raisons de non-satisfaction de la réponse du gouvernement face à la crise du coronavirus ..	9
2.2 Comportement vis-à-vis de la pandémie .....	9
2.2.1 Avis des chefs de ménage sur l'attitude à adopter face à un cas suspect de malade de COVID-19 .....	9
2.2.2 Comportements des chefs de ménage sur l'adoption des mesures barrières prises par le Gouvernement.....	10
CHAPITRE 3 : EMPLOI ET REVENU .....	11
3.1 Emploi .....	11
3.1.1 Situation de l'emploi .....	11
3.1.2 Perte d'emploi liée à la COVID-19 .....	11
3.1.3 Perturbation dans l'emploi du fait de la COVID-19 .....	12
3.2 Revenu.....	14
3.2.1 Impact de la COVID-19 sur le revenu des entreprises familiales .....	14
3.2.2 Impact de la COVID sur les transferts reçus par les ménages .....	16
CHAPITRE 4 : PROTECTION SOCIALE ET ACCES AUX SERVICES DE BASE.....	19
4.1 Protection sociale .....	19
4.1.1 Assistance reçue par les ménages .....	19
4.1.2 Autres impacts de la COVID-19 et acceptabilité des vaccins .....	20
4.1.3 Acceptabilité des vaccins par les ménages.....	21
4.2 Accès aux services de base .....	22
4.2.1 Accès des ménages aux aliments de base .....	22

4.2.2 Consultation de professionnels de santé des ménages aux aliments de base .....	23
4.2.3 Recours au traitement contre la COVID-19 .....	24
4.2.4 Accès des ménages aux médicaments en général.....	25
4.2.5 Couverture santé des ménages .....	26
4.2.6 Types d'activités éducatives pratiquées par les enfants.....	26
4.2.7 Accès aux services financiers.....	27
<b>CHAPITRE 5 : CHOCS ET INSECURITE ALIMENTAIRE.....</b>	<b>29</b>
5.1 Chocs et stratégies d'adaptation.....	29
5.1.1 Survenue des chocs depuis le début de la pandémie .....	29
5.1.2 Stratégie adoptées par les ménages .....	31
5.2 Perception des ménages sur l'évolution des prix et insécurité alimentaire.....	31
5.2.1 Perception des ménages sur l'évolution des prix.....	31
5.2.2 Situation d'insécurité alimentaire .....	31
5.2.3 Indice agrégé sur la situation des ménages vis-à-vis de l'insécurité alimentaire .....	32
<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>34</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>36</b>
<b>ANNEXE .....</b>	<b>37</b>
Annexe 1 : Disponibilité et évolution des prix de la première denrée alimentaire la plus consommée dans la région, et respect des mesures barrières contre la COVID-19 .....	37
Annexe 2 : Liste du personnel impliqué.....	38

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

CAMTEL	: Cameroon Telecommunication
CATI	: Computer Assisted Telephone Interview
COVID-19	: Coronavirus Disease 2019
EPICOVID-19	: Enquêtes Panels d'Evaluation de l'Impact Socioéconomique de la COVID-19
INS	: Institut National de la Statistique
MTN	: Mobile Telephone Networks
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
PIB	: Produit Intérieur Brut
SMS	: Short Message Service
RDD	: Radial Digit Dialing

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1.1 : Répartition (nombre) des numéros de téléphone générés par opérateur et bilan de la collecte .....	4
Tableau 2.1: Proportion des ménages non satisfaits de la réponse du gouvernement par raison de non-satisfaction selon le milieu de résidence (%).....	9
Tableau 4.1 : Valeur moyenne (en FCFA) de l'assistance reçue par au moins un membre du ménage, selon le type d'aide .....	20

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

Graphique 1.1 : Propagation de la pandémie au Cameroun .....	3
Graphique 1.2 : Répartition des ménages suivant le sexe du chef de ménage .....	5
Graphique 1.3 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du chef de ménage .....	5
Graphique 1.4 : Répartition des ménages selon le groupe d'âge du chef de ménage .....	5
Graphique 1.5 : Répartition des ménages selon la taille du ménage.....	5
Graphique 2.1 :Répartition (%) des chefs de ménage ayant entendu parler de la COVID-19 selon leur perception sur la COVID-19 .....	6
Graphique 2.2 :Proportion (%)des chefs de ménage connaissant les règles de conduite réduisant le risque de contracter la COVID-19 .....	7
Graphique 2.3 : Proportion (%)des chefs de ménage connaissant toutes les règles de conduite et aucune règle de conduite par milieu de résidence .....	7
Graphique 2.4 :Pourcentage de chefs de ménage ayant connaissance des mesures prise par le Gouvernement .....	8
Graphique 2.5 :Proportion (%)de chefs de ménages satisfait de la réponse du gouvernement face à la crise du coronavirus, par milieu de résidence .....	8
Graphique 2.6 :Pourcentage de chefs de ménage déclarant comme comportement à adopter face au malade .....	10
Graphique 2.7 :Pourcentage de chefs de ménage, qui au cours des 7 derniers jours, ont déclaré respecter les gestes barrières plus que d'habitude par sexe.....	10
Graphique 3.1 : Répartition (%) des chefs de ménage selon leur situation vis-à-vis de l'emploi .....	11
Graphique 3.2 : Répartition (%)des chefs de ménage ayant perdu leurs emplois .....	12
Graphique 3.3 : Proportion (%)des chefs de ménage ayant changé d'emploi après la survenue de la COVID-19 .....	12
Graphique 3.4 : Proportion (%)de chefs de ménage n'ayant pas pu se rendre à son lieu de travail ou travailler à la maison comme d'habitude au cours des 7 derniers jours.....	13
Graphique 3.5 :Proportion (%)des chefs de ménage dont les mesures de restriction ont eu un impact sur l'activité quotidienne selon la mesure .....	14
Graphique 3.6 : Répartition (%) des ménages possédant une entreprise familiale dont le revenu a connu une baisse du fait de la COVID.....	15
Graphique 3.7 : Répartition (%) des ménages possédant une entreprise familiale dont le revenu a connu une baisse du fait de la COVID, par secteur d'activité.....	15
Graphique 3.8 : Proportion (%)des ménages possédant une exploitation agricole dont les activités ont été perturbée depuis l'avènement de la COVID .....	16
Graphique 3.9 :Répartition (%)des ménages possédant une exploitation agricole dont les activités ont été perturbées depuis l'avènement de la COVID selon la raison.....	16
Graphique 3.10 : Proportion (%) des ménages possédant une exploitation agricole selon la destination des produits .....	16
Graphique 3.11 :Proportion (%) de ménages dont au moins un membre a reçu des transferts en espèce ou en nature pendant la pandémie de la COVID-19 .....	17
Graphique 3.12 : Répartition (%) des ménages dont au moins un membre a reçu des transferts en espèce ou en nature pendant la pandémie de la COVID-19 selon l'évolution de ces transferts par rapport à la période pré COVID-19 .....	17
Graphique 3.13 : Proportion (%) de ménages dont au moins un membre a reçu une aide en espèce ou en nature pendant la pandémie de la COVID-19 .....	18
Graphique 4.1 : Proportion (%)de ménages dont au moins un membre a reçu une assistance, selon le type d'assistance.....	19
Graphique 4.2 : Proportion (%)des ménages dont au moins un membre a reçu une assistance selon l'origine de l'assistance.....	20

Graphique 4.3 : Pourcentage des ménages qui ont été impactés selon certaines mesures prises par les autorités .....	21
Graphique 4.4 : Proportion (%)des ménages dont les chefs sont prêts à se faire vacciner si un vaccin leur était proposé .....	22
Graphique 4.5 : Pourcentage de ménages n'ayant pas pu acheter leurs trois premiers aliments de base depuis le début de la pandémie .....	22
Graphique 4.6 : Pourcentage de ménages dont au moins un membre a consulté un professionnel de santé depuis le début de la pandémie .....	23
Graphique 4.7 : Fréquence des principaux motifs du besoin de consultation des personnels de santé par les ménages depuis le début de la pandémie. ....	24
Graphique 4.8 : Pourcentage de ménages comptant au moins un membre ayant reçu le traitement du Covid-19, parmi ceux ayant au moins un malade de la COVID-19 .....	25
Graphique 4.9 : Pourcentage de ménages ayant acheté les médicaments modernes ou traditionnels....	25
Graphique 4.10 : Pourcentage de ménages ayant une assurance maladie ou une mutuelle de santé .....	26
Graphique 4.11 : Proportion de ménages dont au moins un enfant pratique des activités éducatives par type d'activité .....	27
Graphique 4.12 : Pourcentage de ménages dont au moins un membre a utilisé les moyens de paiement financier .....	27
Graphique 4.13 : Pourcentage de ménages parmi ceux ayant effectué une opération financière et ayant réalisé l'opération souhaitée .....	28
Graphique 4.14 : Pourcentage de ménages ayant réalisé une opération financière selon le type d'opération .....	28
Graphique 5.1 : Proportion de ménages ayant été affectés par un choc selon le type de choc .....	29
Graphique 5.2 : Proportion de ménages suivant le choc le plus sévère subi .....	30
Graphique 5.3 : Proportion de ménages suivant le choc le moins sévère subi .....	30
Graphique 5.4 : Répartition des ménages selon les stratégies pour faire face aux différents chocs .....	31
Graphique 5.5 : Proportion de ménages ayant connu les situations d'insécurité alimentaire suivantes pour faute d'argent ou d'autres moyens .....	32
Graphique 5.6 : Répartition des ménages suivant la situation d'insécurité alimentaire suivant certaines caractéristiques .....	33

## **RESUME EXECUTIF**

Le présent rapport porte sur les résultats de la première<sup>1</sup> vague du volet ménage de l'étude sur l'évaluation de l'impact socioéconomique de la COVID-19 sur les conditions de vie des populations. Il y est question (i) d'analyser le niveau de connaissance et le comportement de la population vis-à-vis de la pandémie, (ii) d'évaluer l'impact de la pandémie sur l'emploi et sur les revenus, et (iii) de mesurer l'accès des ménages aux services de base et au respect des mesures barrières édictées par le Gouvernement et l'OMS. Par ailleurs, d'autres thématiques telles que l'insécurité alimentaire et les chocs subis par les ménages y sont également abordées.

La collecte de données a été réalisée du 1<sup>er</sup> au 28 février 2021. Un échantillon de 2 680 ménages a été enquêté avec succès.

L'exploitation des données a permis de relever que la quasi-totalité des chefs de ménage interrogés, soit 99,4%, ont déjà entendu parler de la COVID-19 parmi lesquels 80% pensent que c'est une maladie dangereuse. Par ailleurs, 10% des chefs de ménage connaissent toutes les règles de conduite visant à réduire le risque de contamination du virus<sup>2</sup>. En ce qui concerne l'appréciation de la réponse gouvernementale, près de 77,3% des chefs de ménage sont satisfaits des mesures prises pour juguler la pandémie. En présence d'un cas suspect de malade de la COVID-19 dans le ménage, l'attitude la plus citée par les ménages est d'appeler le contact officiel gratuit : le 1510.

Les mesures restrictives les plus citées comme ayant eu un impact sur l'exercice des activités quotidiennes des ménages sont, par ordre d'importance : la fermeture des marchés à partir d'une certaine heure, la fermeture des établissements publics et privés de formation, la fermeture des frontières et l'interdiction des grands rassemblements.

Le pourcentage de chefs de ménage qui disent avoir perdu leurs emplois au cours de la période allant de l'entrée en vigueur des mesures restrictives (le 18 mars 2020) jusqu'à la date d'enquête est marginal. Parmi les chefs de ménage ayant connu un arrêt de travail au cours de cette période, la raison la plus évoquée par près de 60% des personnes interrogées est celle liée à la COVID-19.

Parmi les ménages possédant une entreprise familiale, trois sur cinq déclarent que leur activité économique a été fragilisée par la crise liée à cette pandémie. Cette crise a principalement touché les entreprises relevant des secteurs du commerce et de l'agriculture.

Les prix des intrants et des principaux produits alimentaires consommés ont également connu une augmentation du fait de la COVID-19 respectivement de l'avis de 20% et 17% des ménages.

---

<sup>1</sup> Le volet ménage de l'étude, dont la première vague a été réalisée en février 2021, permet d'avoir chaque vague (pendant trois vagues espacées de trois mois) des estimations pour un grand nombre d'indicateurs sur la situation du Coronavirus au niveau national, et pour chacune des deux grandes métropoles (Yaoundé et Douala) et le reste du pays.

<sup>2</sup> La connaissance de toutes les règles renvoie au lavage régulier des mains à l'eau coulante et au savon/ à l'utilisation de désinfectant (gel hydro-alcoolique, etc.), au principe visant à éviter les poignées de main / salutations physiques, au port de masque / cache-nez, à éviter les voyages, à rester à la maison et éviter de sortir sauf si nécessaire, à éviter les endroits de rassemblements avec beaucoup de gens, à maintenir une distance suffisante d'au moins 1 mètre entre les personnes, à éviter de toucher votre visage.

L'enquête a également permis de mesurer l'acceptabilité des vaccins par les ménages. Il ressort des résultats qu'environ 40% des ménages seraient prêts à se faire vacciner contre la COVID-19, si un vaccin leur était proposé.

Par ailleurs, très peu de ménages déclarent avoir reçu de l'assistance depuis le début de la pandémie et ce quel que soit le type d'assistance. 40% des ménages déclarent qu'au moins un de leurs membres a consulté un professionnel de santé pour diverses pathologies depuis le début de la pandémie. Les pathologies les plus citées pour ces consultations sont principalement : la fièvre/le paludisme, le mal de gorge et la fièvre typhoïde.

Concernant l'éducation, les ménages déclarent que les activités éducatives pratiquées par leurs enfants pendant la fermeture des écoles ont été principalement l'apprentissage personnel de leurs leçons, les cours de répétition reçus d'un membre du ménage et les cours regardés via la télévision.

Au vu de ces résultats, les recommandations suivantes ont été formulées pour être mise en œuvre par le Gouvernement et ses partenaires impliqués, dans le but de renforcer ou d'améliorer l'efficacité de la stratégie de riposte à la COVID-19. Il s'agit de:

- Accélérer la mise en place de la sécurité sociale et élargir sa couverture dans le but de prendre en charge les personnes se trouvant dans les situations de vulnérabilité du fait de la propagation de la COVID-19 ;
- Poursuivre/élargir les mesures de soutien aux entreprises formelles et informelles pour sauver les emplois et préserver le pouvoir d'achat des ménages ;
- Poursuivre la sensibilisation le respect strict des mesures barrières, en mettant un focus sur celles moins connues ou moins respectées, notamment celles recommandant d'éviter de toucher le visage, les rassemblements avec beaucoup de gens, de respecter de la distance d'au moins un mètre entre personnes ;
- Poursuivre la sensibilisation sur le comportement à adopter en cas de soupçon de cas de malade COVID-19 ;
- Rendre accessible le traitement dans toutes les localités du pays ;
- Veiller à l'effectivité de la gratuité du traitement dans les centres de prise en charge ;
- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation et de communication de masse pour faciliter l'adhésion de la majorité de la population à la vaccination contre la COVID-19.

## INTRODUCTION

L'épidémie du coronavirus (COVID-19), apparue dans la ville de Wuhan en Chine en décembre 2019, s'est rapidement propagée en dehors de la Chine et a été déclarée comme pandémie mondiale le 11 mars 2020. Le premier cas a été déclaré au Cameroun le 6 mars de la même année et dès lors la maladie s'est répandue un peu partout sur le territoire national, entraînant ainsi un accroissement progressif du nombre de cas de personnes contaminées et des décès. Au 28 février 2021, le Cameroun enregistrait déjà environ 36 000 cas d'infection.

En réponse à la pandémie, le Gouvernement, à la suite de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a pris le 17 mars 2020 une série de 17 mesures restrictives, complétées par 7 autres près de trois semaines après (le 09 avril). Ces mesures étaient, entre autres, la fermeture des frontières, la fermeture des lieux de loisirs tels que les bars, restaurants, la fermeture des établissements scolaires, la fermeture des frontières, la limitation du nombre de place dans les transports publics.

Ces mesures restrictives prises ont probablement eu des incidents importants sur la vie des ménages et l'économie nationale en générale. Malgré la levée de certaines de ces mesures restrictives en fin avril 2020, les conditions de vie des ménages restent sous la menace de cette pandémie dont les nouvelles variantes, dites plus dangereuses d'après les analyses des spécialistes, ont été nouvellement découvertes dans plusieurs pays<sup>3</sup>, dont l'Afrique du Sud, l'Angleterre, ... Cette pandémie continue de faire des victimes au sein de la population et d'impacter négativement les activités économiques.

Le présent rapport<sup>4</sup> a pour objectif général d'évaluer les répercussions de la crise sanitaire due à la COVID-19 sur les activités (des ménages et des entreprises), les sources de revenus et la consommation des ménages au Cameroun. Plus spécifiquement, il s'agit de répondre à quelques questions à savoir : Les populations sont-elles suffisamment informées sur la COVID-19 ? Quelles sont les mesures barrières adoptées au sein de la population ? Quelles sont les conséquences économiques et sociales de cette pandémie sur les activités et revenus des ménages? Telles sont quelques-unes des questions qui sont examinées dans ce rapport.

Les analyses sont faites à partir des données collectées auprès d'un échantillon de ménages qui seront interviewés à répétition sur trois vagues. Au terme de la collecte de données pour la première vague, il est question dans le présent rapport d'analyser ces premières données. Le rapport s'articule autour de cinq chapitres. Le premier chapitre présente le contexte de l'étude, la synthèse méthodologique et les caractéristiques sociodémographiques des ménages échantillons. Le second permet d'évaluer le niveau de connaissance et le comportement de la population vis-à-vis de cette pandémie. Le troisième traite de l'impact de la pandémie sur l'emploi et le revenu. Le quatrième capte l'impact sur l'accès aux services de base et à la protection sociale. Le cinquième analyse la sécurité alimentaire et la survenue des chocs du fait de la COVID-19.

---

<sup>3</sup> Le Cameroun serait le deuxième pays africain, après l'Afrique du Sud, plus touché par la variante Sud-Africaine.

<sup>4</sup> La présente étude fait suite à celle réalisée entre le 26 avril et le 10 mai 2020 par l'INS avec le concours des Agences du système des Nations Unies présentent au Cameroun et qui a permis au Gouvernement d'avoir un aperçu des effets socioéconomiques de cette pandémie qui était encore à ses débuts dans le pays.

## **CHAPITRE 1: CONTEXTE, SYNTHESE METHODOLOGIQUE ET CARACTERISTIQUES DES MENAGES ECHANTILLONS DE L'ETUDE**

### **1.1. Mesures de lutte contre la COVID-19**

Face à la pandémie de coronavirus (COVID-19) qui impacte la santé de la population, le Gouvernement, sur instruction du chef de l'Etat, a mis en place en date de 17 mars et du 09 avril 2020 une stratégie de réponse basée sur une série de 20 mesures restrictives rendues public par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Ces mesures ayant entraîné un ralentissement des activités dans tous les secteurs, le Gouvernement a pris, le 30 avril 2020, des mesures d'assouplissement visant à atténuer l'impact négatif de la pandémie tant sur la population que sur les entreprises, dont certaines étaient en réelle difficulté.

Sur le plan financier, le Premier Ministre a annoncé, le 30 avril 2020, la décision du Président de la République, d'appliquer des mesures d'assouplissement, afin de soulager les secteurs durement impactés par cette crise sanitaire. Même si une évaluation de l'enveloppe globale n'est pas donnée, nous pouvons citer quelques mesures de riposte qui ont un impact financier. Il s'agit de :

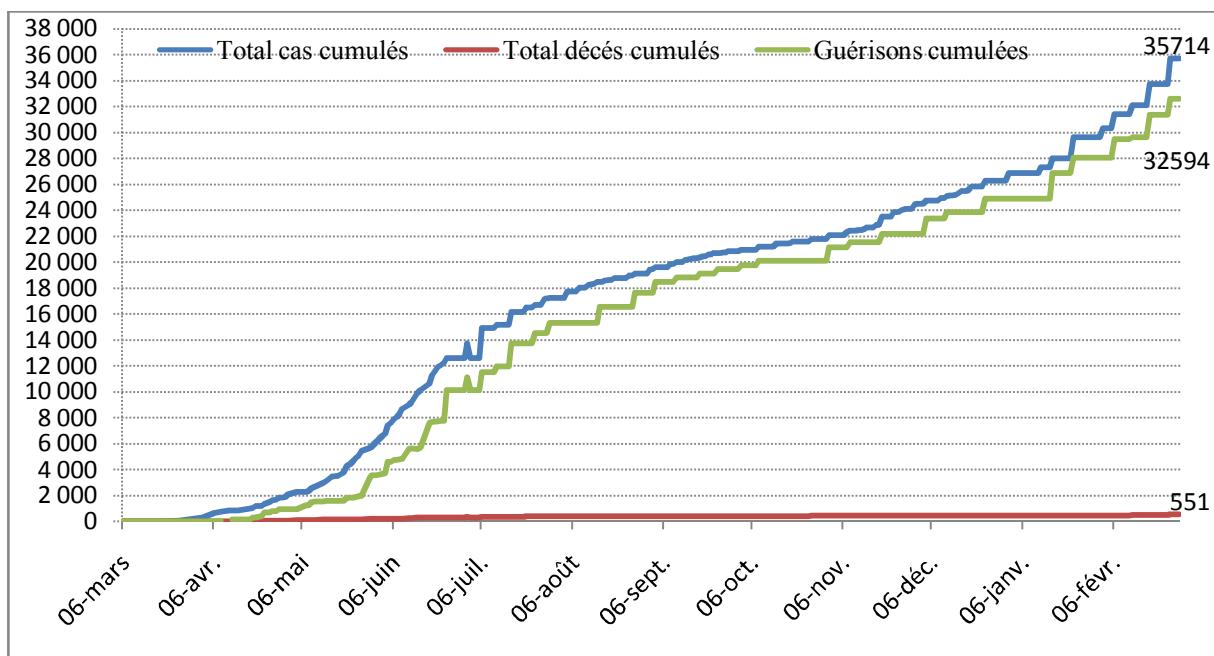
- ✓ soutien à la trésorerie des entreprises à travers l'allocation d'une enveloppe spéciale de 25 milliards de FCFA, pour l'apurement des stocks de crédits de TVA en attente de remboursement ;
- ✓ l'exonération de la Taxe de séjour dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration pour le reste de l'exercice 2020, à compter du mois de mars ;
- ✓ l'exonération de l'impôt libératoire et de la taxe de stationnement pour les taxis et motos taxis, ainsi que de la taxe à l'essieu au titre du 2<sup>e</sup> trimestre. Cette mesure était susceptible d'être étendue au reste de l'année 2020 ;
- ✓ l'exonération au titre du 2<sup>e</sup> trimestre, de l'impôt libératoire et des taxes communales (droit de place sur les marchés, etc.) au profit des petits revendeurs de vivres (bayam-sellam) ;
- ✓ la suspension temporaire pour une durée de 3 mois, du paiement des frais de stationnement et de surestaries dans les ports de Douala et de Kribi pour les produits de première nécessité ;
- ✓ l'annulation des pénalités de retard de paiement des cotisations sociales dues à la CNPS, sur demande justifiée ;
- ✓ l'augmentation du niveau des allocations familiales de 2 800 FCFA à 4 500 FCFA ;
- ✓ l'augmentation de 20% du niveau des anciennes pensions n'ayant pas bénéficié de la revalorisation automatique survenue du fait de la réforme de 2016.

Pour l'accompagner dans le combat contre cette pandémie, le Gouvernement a également bénéficié du soutien financier de ses partenaires, dont entre autres, le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et l'Agence Française de Développement (AFD).

## 1.2. Evolution de la pandémie depuis l'apparition du 1er cas au Cameroun

Le Cameroun a enregistré au 28 février 2021, 35 714 cas de contamination, 32 594 cas de guérison et 551 décès liés au coronavirus recensés dans le pays depuis le début de l'épidémie.

**Graphique 1.1 : Propagation de la pandémie au Cameroun**



Source : MINSANTE, nos calculs

## 1.3. Synthèse méthodologique et couverture de l'échantillon

L'échantillon relatif à cette enquête a été conçu en vue de fournir à chaque round des estimations pour un grand nombre d'indicateurs sur la situation du Coronavirus au niveau national, pour chacune des deux grandes métropoles (Yaoundé et Douala) et le reste du pays le cas échéant. Le Cameroun compte quatre opérateurs de téléphonie mobile (MTN, Orange, Viettel, Camtel). Chaque opérateur a été répertorié comme une strate d'échantillonnage et l'échantillon a été sélectionné en deux étapes. Dans chaque strate, un certain nombre de numéros a été sélectionné de façon aléatoire. Cette sélection a utilisé la méthode RDD<sup>5</sup> (radial digit dialing) basée sur les numéros de téléphones mobiles où des numéros de téléphone aléatoires sont générés pour sélectionner un échantillon de téléphone. Dans une première étape, 23036 numéros ont été sélectionnés. Ensuite, un screening, processus par lequel les éléments échantillonnés à partir d'une base de sondage sont évalués pour déterminer s'ils sont éligibles à l'enquête, a été réalisé. Il a consisté à envoyer un SMS à tous les numéros générés et à recueillir leur statut de livraison (Envoyé, Non délivré, Délivré). Tous les numéros, ayant le statut « délivré » ont été considéré comme éligibles, soit au total 9759 numéros. Dans une deuxième étape, 5996 numéros ont été sélectionnés parmi les numéros éligibles pour l'interview.

La taille globale de l'échantillon a été déterminé par le nombre de ménages nécessaire pour obtenir les principales estimations des principaux indicateurs calculées au niveau national avec un intervalle de confiance à 95% de 2 points de pourcentage ou moins et une erreur

<sup>5</sup>Pour plus d'information, voir Massey, O'Connor,Krótki1997; Waksberg 1978.

relative standard inférieure ou égale à 5%. Elle a également pris en compte également en compte Un taux d'inéligibilité (numéro incorrect, numéro non attribué ou hors service, etc.) de 60% et un taux d'attrition de 15% pour le premier mois de l'enquête et de 5% pour deux mois suivants (durée du panel étant de 3 mois).

Sur la base de ces informations, un échantillon de 23036 numéros aléatoires a été généré et il est attendu d'enquêter avec succès 2240 ménages.

Pour rendre compte des résultats au niveau national, des pondérations sont utilisées. Une description plus détaillée du plan de sondage se trouve à l'annexe de ce rapport.

Le tableau 1 suivant présente le bilan de la collecte. Sur les 5993 numéros éligibles sélectionnés, 2680 ont été enquêtés avec succès, soit 1543 provenant de MTN, 960 de ORANGE, 177 de VIETTEL et 0 de CAMTEL.

**Tableau 1.1 : Répartition (nombre) des numéros de téléphone générés par opérateur et bilan de la collecte**

Opérateur	Nombre de numéros de téléphone générés, éligibles et sélectionnés			Nombre de numéros complétés avec succès
	Nombre de numéros générés	Nombre de numéros éligibles	Nombre de numéros sélectionnés parmi les numéros éligibles	
MTN	12093	5317	3261	1543
Orange	6773	3666	2268	960
Viettel	4101	709	452	177
Camtel	69	67	15	0
Cameroun	<b>23036</b>	<b>9759</b>	<b>5996</b>	<b>2680</b>

Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

#### 1.4. Caractéristiques sociodémographiques

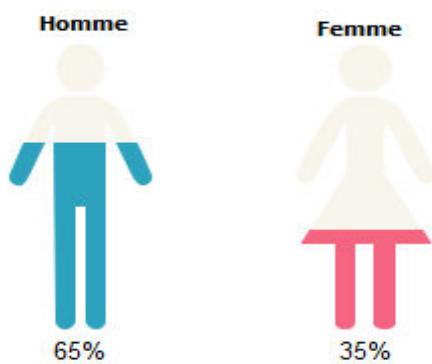
Cette partie porte sur l'analyse des caractéristiques sociodémographiques des ménages et de la population des ménages échantillons.

Globalement, 2680 ménages ont été enquêtés avec succès, dont 458 à Yaoundé, 471 à Douala et 1751 dans le reste du pays. Pour ces ménages, l'enquête s'adressait principalement aux chefs de ménage, et en cas d'absence, à son conjoint ou à toute autre personne adulte ayant suffisamment d'informations sur le ménage. De l'ensemble des répondants, 98% étaient des chefs de ménages. Ces personnes chefs de ménage sont à 64,8% des hommes. Les ménages enquêtés ont une structure majoritairement unipersonnelle (40,7%), suivi de ménages de deux personnes (32,2%), puis des ménages de trois membres (14,7%) et enfin des ménages de quatre personnes (12,4%).

Au regard de la répartition par âge, la majorité des chefs de ménage ont entre 20 et 49 ans (75,9%), et plus de 8 sur 10 d'entre eux (84,8%) sont en situation d'emploi. Cependant, on remarque que 3,7% des chefs de ménage qui étaient en emploi avant le 18 mars 2020 (date d'entrée en vigueur des mesures restrictives liées à la pandémie de la COVID-19 adoptées au Cameroun) ont perdu leur emploi durant la période allant de cette date jusqu'au moment de

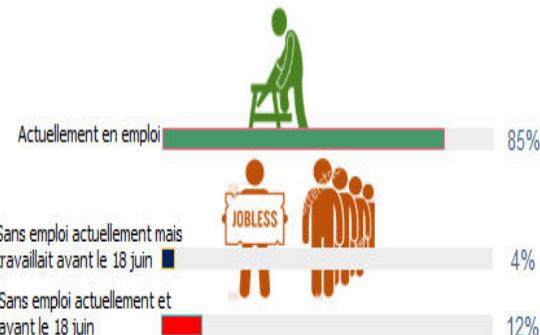
l'enquête. Aussi, 12% de chefs de ménage sans emploi au moment de l'enquête l'étaient bien avant le 18 mars 2020.

**Graphique 1.2 : Répartition des ménages suivant le sexe du chef de ménage**



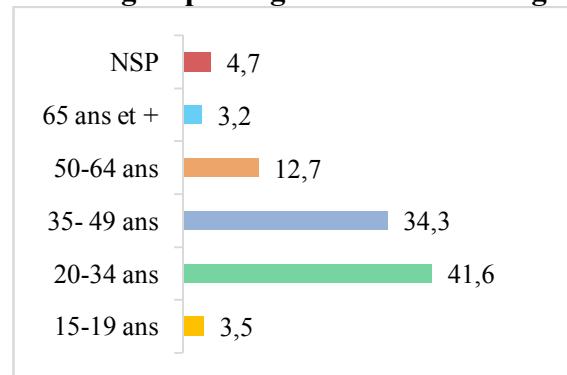
Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

**Graphique 1.3 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du chef de ménage**



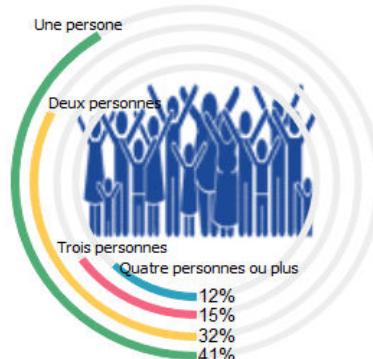
Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

**Graphique 1.4 : Répartition des ménages selon le groupe d'âge du chef de ménage**



Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

**Graphique 1.5 : Répartition des ménages selon la taille du ménage**



Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

## CHAPITRE 2 : CONNAISSANCES ET COMPORTEMENT VIS-A-VIS DE LA PANDEMIE

Ce chapitre présente les résultats obtenus auprès des chefs de ménage sur la connaissance de la COVID-19 et des mesures préventives prises par le Gouvernement, d'une part, et sur les comportements adoptés par eux en ce qui concerne le respect des mesures prises pour combattre cette pandémie, d'autre part.

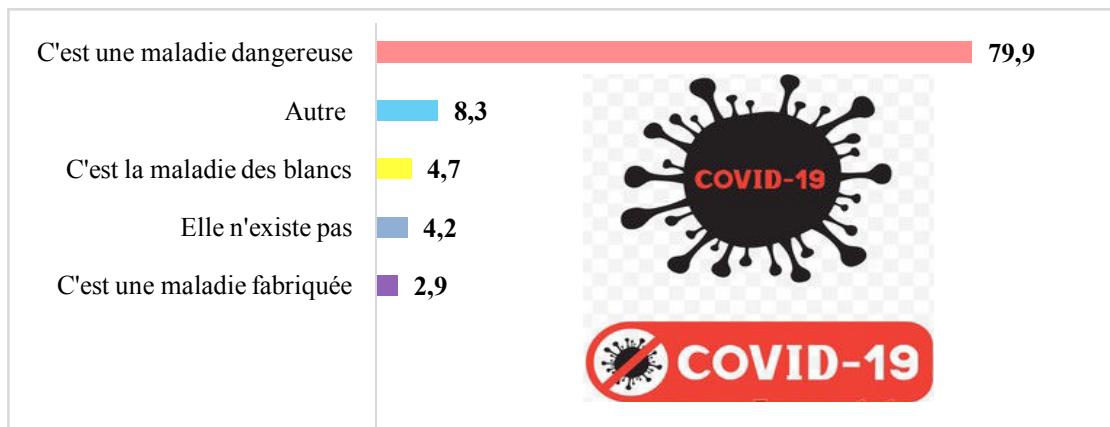
### 2.1 Connaissance de la COVID-19

Au niveau national, la quasi-totalité (99,4%) des chefs de ménage ont entendu parler de la COVID-19. Cette tendance est pratiquement la même dans le reste du pays (99,1%) alors que dans chacune des villes de Douala et de Yaoundé cette proportion est de 100%.

#### 2.1.1 Perceptions des chefs de ménage sur la COVID-19

La perception des chefs de ménage sur la pandémie de la COVID-19 a été évaluée lors de cette étude à travers la question : "Que pensez-vous de cette maladie?". Les résultats montrent que parmi les ménages ayant déclaré entendu parler de la COVID-19, huit chefs de ménage sur dix (80%) pensent que la COVID-19 est une maladie dangereuse. Près de 12% n'y croient pas vraiment car estimant que c'est la maladie des blancs (4,7%), qu'elle n'existe pas (4,2%) ou alors que c'est une maladie fabriquée (2,9%).

**Graphique 2.1 :Répartition (%) des chefs de ménage ayant entendu parler de la COVID-19 selon leur perception sur la COVID-19**

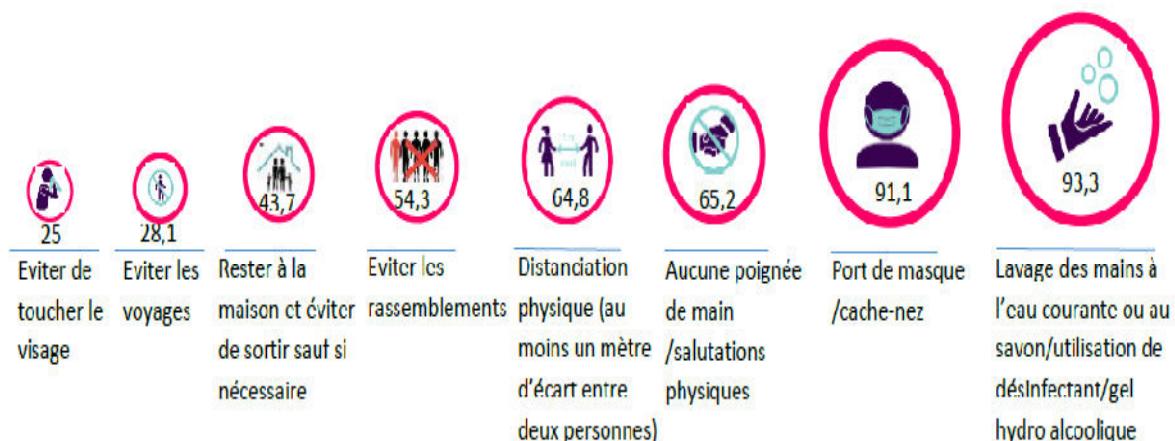


#### 2.1.2. Connaissance par les chefs de ménage des règles de conduite réduisant le risque de contracter la COVID-19

A la question de savoir "... , lesquelles des mesures suivantes faut-il adopter pour réduire le risque de contracter le coronavirus?", il ressort des réponses qu'un chef de ménage sur dix (10,6%) connaît toutes les mesures barrières de lutte contre la COVID-19. La règle de conduite la plus connue est le lavage des mains à l'eau coulante et au savon/utilisation de gel hydro alcoolique (93,3%), suivie du port de masque/cache nez (91,1%). La règle la moins connue par les ménages est l'effet d'éviter de toucher son visage (25%).

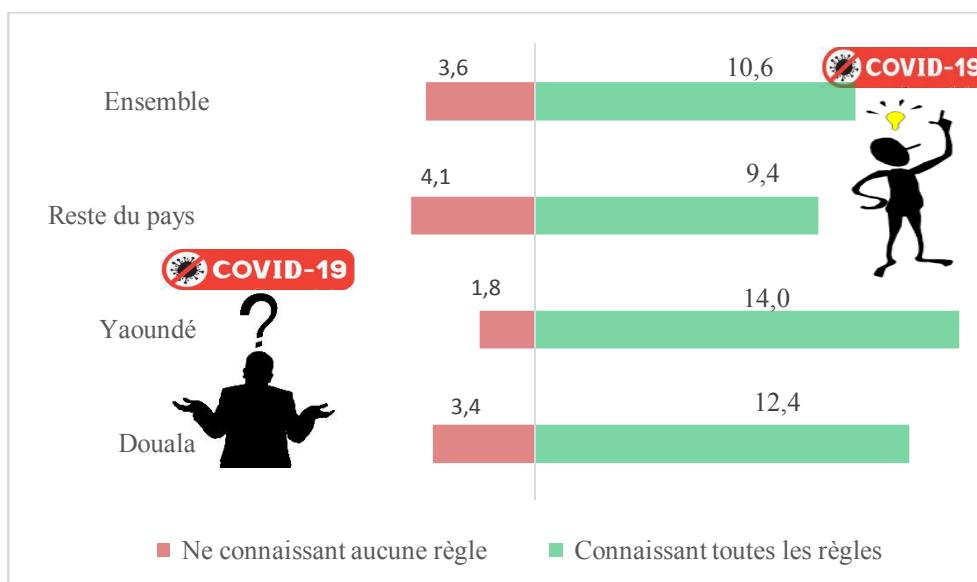
Il est à noter que 3,6% des chefs de ménage déclarent ne connaître aucune règle visant à réduire le risque de contracter la COVID-19.

**Graphique 2.2 : Proportion (%) des chefs de ménage connaissant les règles de conduite réduisant le risque de contracter la COVID-19**



Source : INS, EPICOVID-19, Mars 2021

**Graphique 2.3 : Proportion(%) des chefs de ménage connaissant toutes les règles de conduite et aucune règle de conduite par domaine d'étude**

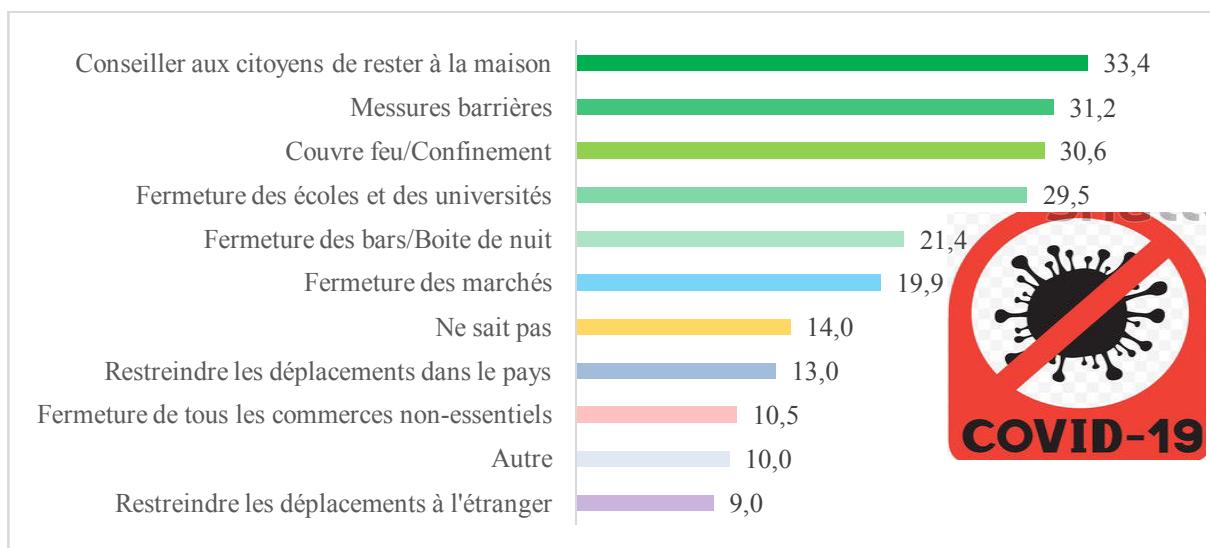


Source : INS, EPICOVID-19, Mars 2021

### 2.1.3 Connaissance des mesures préventives prises par le gouvernement pour réduire la propagation du coronavirus

Les mesures prises par le Gouvernement pour freiner la propagation du coronavirus sont relativement peu connues des chefs de ménage. La plus connue de ces mesures reste le conseil donné aux citoyens de rester à la maison (33,4%), suivi des mesures barrières (lavage des mains/port des masques...) (31,2%) et du couvre-feu/confinement (30,6%). La mesure la moins connue est celle relative à la restriction de déplacements à l'étranger avec 9% des chefs de ménage qui déclarent la connaître.

**Graphique 2.4 :Pourcentage de chefs de ménage ayant connaissance des mesures prise par le Gouvernement**

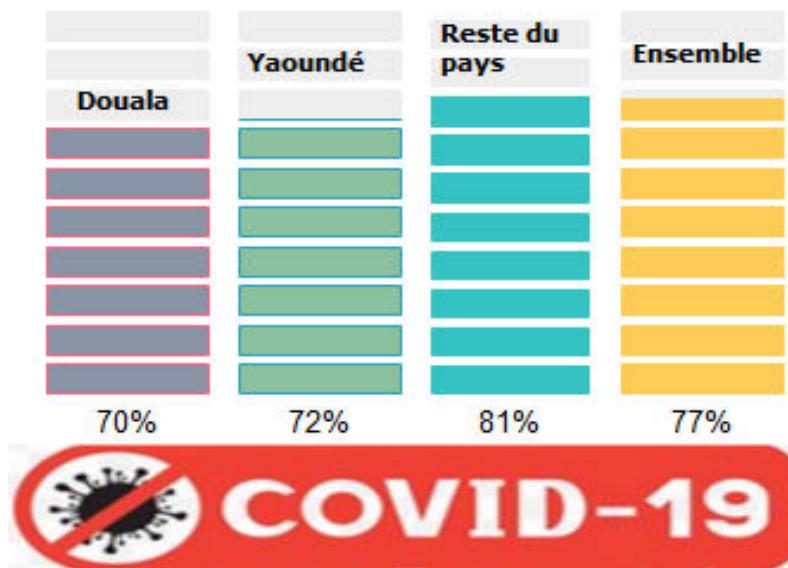


Source : INS, EPICOVID-19, Mars 2021

#### **2.1.4 Appréciation des chefs de ménage par rapport à la réponse du Gouvernement face à la pandémie du coronavirus**

Concernant le sentiment de satisfaction par rapport à la réponse du Gouvernement face à la pandémie du coronavirus, les chefs de ménage ont, de manière générale, une bonne voire une très bonne appréciation de l'ensemble des mesures de riposte contre la COVID-19 prescrites par le Gouvernement. Près de huit ménages sur dix (77,3%) sont satisfaits de la réponse du Gouvernement face à la pandémie. La différence n'est pas significative entre les villes de Douala (70,5%) et Yaoundé (71,8%), mais pour le reste du pays, la satisfaction est plus élevée (80,6%).

**Graphique 2.5 : Proportion (%)de chefs de ménages satisfait de la réponse du gouvernement face à la crise du coronavirus, par milieu de résidence**



Source : INS, EPICOVID-19, Mars 2021

## **2.1.5 Raisons de non-satisfaction de la réponse du gouvernement face à la crise du coronavirus**

Au niveau national, 22,7% des chefs de ménage trouvent la réponse gouvernementale face à la gestion de la pandémie non-satisfaisante. Parmi les raisons de la non-satisfaction, la plus évoquée par 36,4% des chefs de ménage non-satisfaits, est l'absence d'assistance financière de la part du Gouvernement.

**Tableau 2.1: Proportion (%)des ménages non satisfaits de la réponse du gouvernement par raison de non-satisfaction selon le milieu de résidence**

Raisons de non-satisfaction	Strate de résidence			
	Yaoundé	Douala	Reste du pays	Ensemble
<b>Pas d'assistance financière de la part du Gouvernement</b>	43,4	35,3	34,1	36,4
<b>Réaction tardive du Gouvernement</b>	5,4	7,2	6,8	6,6
<b>Levée de certaines mesures restrictive</b>	5,4	6,5	3,6	4,6
<b>Insuffisance du matériel médical</b>	3,1	2,9	6,8	5,1
<b>Non effectivité de la gratuité de la prise en charge</b>	2,3	5,0	4,7	4,3
<b>Insuffisance des centres de prise en charge</b>	1,6	0,7	1,2	1,2
<b>Insuffisance des lieux de dépistages</b>	0,8	2,2	1,2	1,3
<b>Gestion des dépourvues mortuaire</b>	0,0	1,4	0,3	0,5

Source : INS, EPICOVID-19, Mars 2021

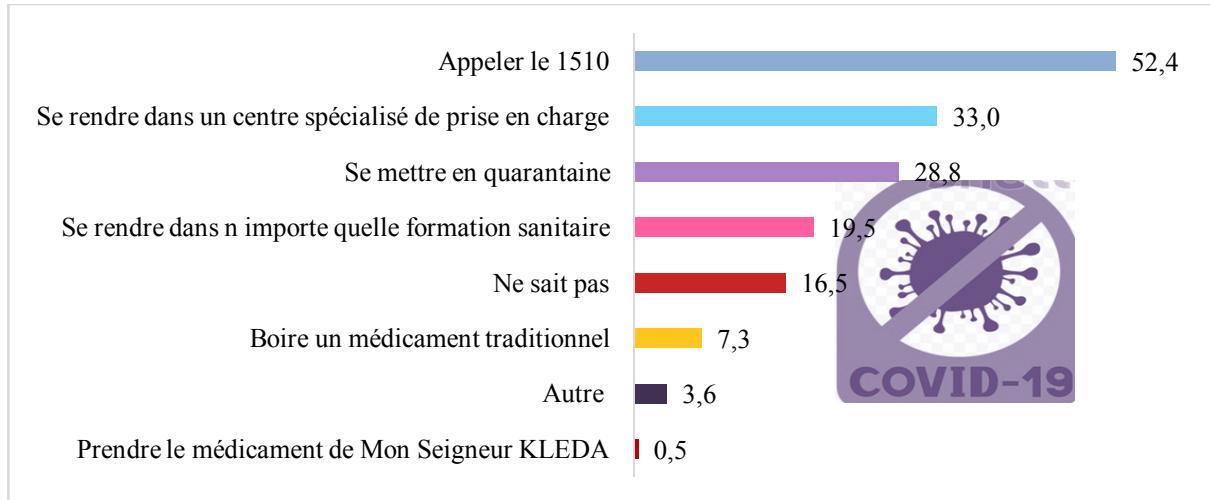
## **2.2 Comportement vis-à-vis de la pandémie**

Le 18 mars 2020 marque l'entrée en vigueur des 13 premières mesures barrières prises par le Gouvernement, lesquelles mesures ont été complétées plus tard par 07 autres visant à réduire la propagation de cette pandémie. La présente section vise à présenter l'attitude des chefs de ménage vis-à-vis de ces mesures.

### **2.2.1 Avis des chefs de ménage sur l'attitude à adopter face à un cas suspect de malade de COVID-19**

Au cours de la collecte, il a été demandé aux chefs de ménage "Savez-vous ce qu'il faut faire quand vous ou quelqu'un de votre ménage présente les symptômes de la COVID-19". D'après le graphique 2.6 ci-dessous, le comportement à adopter le plus fréquemment cité(52,4%) face à un malade présentant un symptôme de COVID-19 est l'appel du numéro vert 1510. Il est suivi par celui recommandant de « *Se rendre dans un centre spécialisé de prise en charge* » (33%). Les comportements à adopter les moins répandus sont « *Boire un médicament traditionnel* » et « *Prendre le médicament de Monseigneur KLEDA* » avec respectivement 7,3% et 0,5%.

**Graphique 2.6 : Pourcentage de chefs de ménage déclarant comme comportement à adopter face au malade**

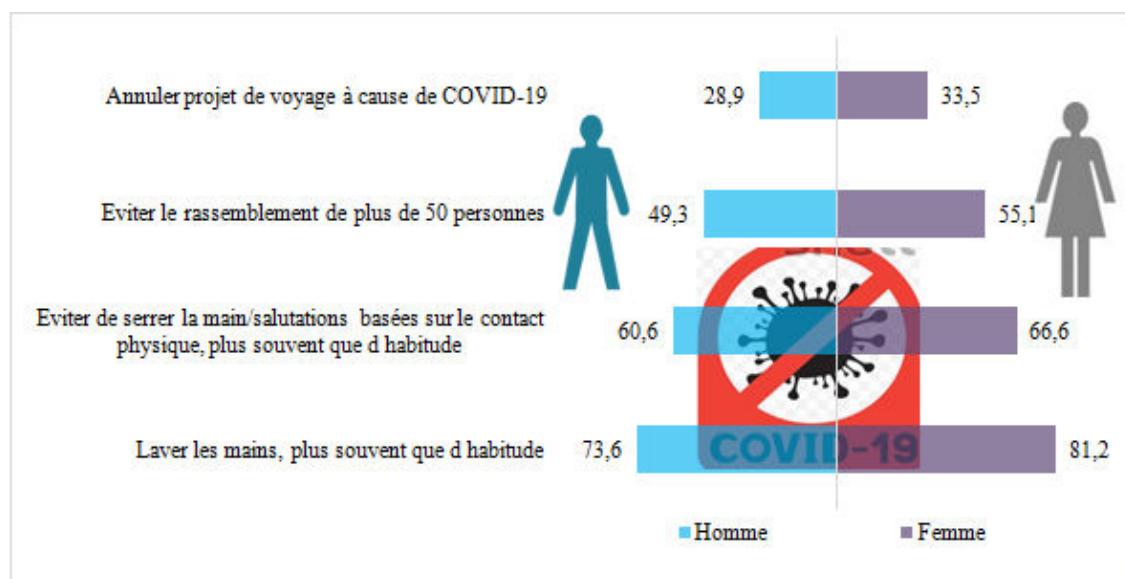


Source : INS, EPICOVID-19, Mars 2021

## 2.2.2 Comportements des chefs de ménage sur l'adoption des mesures barrières prises par le Gouvernement

L'enquête a également permis d'apprécier le comportement des chefs de ménage sur l'adoption ou le respect des mesures barrières. De l'ensemble des mesures barrières retenues par l'étude, les chefs de ménage ont déclaré plus fréquemment respecter, plus que d'habitude, au cours des 7 derniers jours la mesure de lavage des mains (76,2%), celle visant à éviter de serrer les mains (62,6%), celle visant à éviter les rassemblements de plus de 50 personnes (51,3%) et dans une moindre mesure l'annulation d'un projet de voyage à cause de la COVID-19 (30,4%). Les valeurs de ces quatre proportions sont plus élevées dans les ménages dirigés par les femmes que chez ceux dirigés par les hommes.

**Graphique 2.7 : Pourcentage de chefs de ménage, qui au cours des 7 derniers jours, ont déclaré respecter les gestes barrières plus que d'habitude par sexe**



Source : INS, EPICOVID-19, Mars 2021

## CHAPITRE 3 : EMPLOI ET REVENU

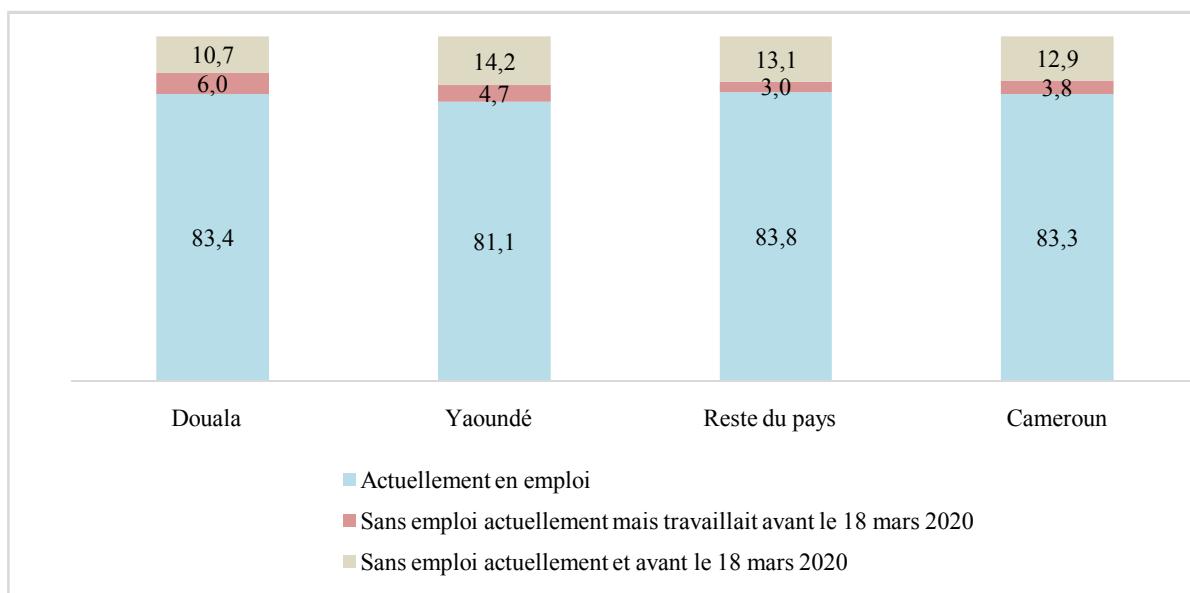
### 3.1 Emploi

Dans le cadre de cette étude, les répondants ont été appelés à se prononcer sur les effets de la pandémie de la COVID-19 sur leur situation d'emploi. Cette section capte la situation actuelle d'emploi, les pertes et perturbations enregistrées dans l'emploi du fait de la COVID-19.

#### 3.1.1 Situation de l'emploi

L'enquête s'est intéressée à la situation actuelle d'emploi des chefs de ménage. Il ressort du graphique 3.1 ci-après que de manière globale, près de 8 chefs de ménage sur 10 déclarent être actuellement en emploi. En rapport à la date d'entrée en vigueur des mesures restrictives contre la pandémie de la COVID-19 (18 mars 2020), 3,8% des chefs de ménage disent avoir perdu leurs emplois au cours de la période COVID-19. Enfin, près d'un répondant sur 10 (12,9%) n'ayant pas d'emploi pendant la période pré COVID-19, est resté sans emploi au moment de l'enquête.

**Graphique 3.1 : Répartition (%) des chefs de ménage selon leur situation vis-à-vis de l'emploi**



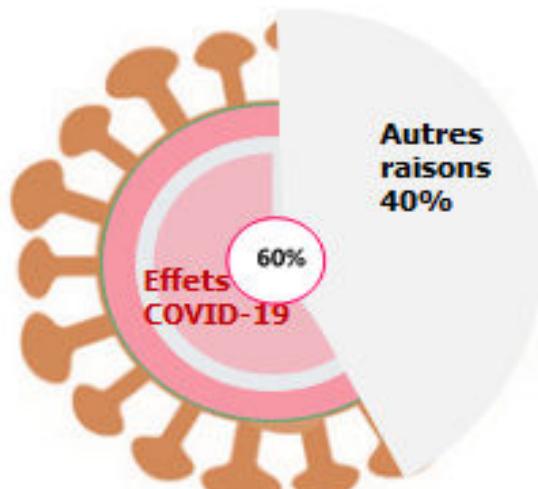
Source : INS, EPICOVID-19, Mars 2021

Suivant les différentes strates d'étude, les taux d'emploi observés au niveau national sont quasiment les mêmes à Douala, Yaoundé ainsi que dans le reste le reste du Cameroun. Concernant, les pertes d'emplois pendant la période de la COVID-19, ceux-ci sont en proportion un peu plus élevés à Douala (6,0%) et Yaoundé (4,7%) qu'au niveau national et moins dans le reste du Cameroun (3,0%).

#### 3.1.2 Perte d'emploi liée à la COVID-19

Les raisons de perte d'emploi pendant la période allant de l'entrée en vigueur des mesures barrières contre la COVID-19 et la date d'enquête ont également été explorées. Parmi les chefs de ménage ayant déclaré un arrêt de travail au cours de cette période, plus de 6 personnes sur 10 attribuent cette cessation d'activité à la pandémie.

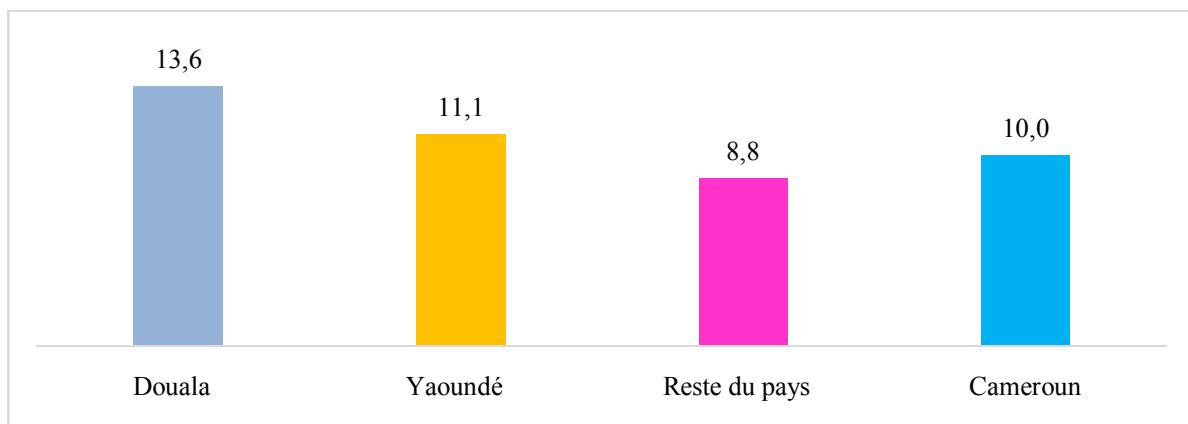
**Graphique 3.2 : Répartition (%) des chefs de ménage ayant perdu leurs emplois suivant que les raisons sont liées à la COVID-19 ou pas**



Source : INS, EPICOVID-19, Mars 2021

Au sujet des changements d'emplois après la survenue de la COVID-19, un chef de ménage sur 10 déclare l'avoir fait. Ces changements d'emploi au cours de la période de la COVID-19 sont, en pourcentage, plus élevés à Douala (13,6%) et à Yaoundé (11,1%), et moins élevés dans le reste du pays (8,8%) comparativement au niveau national.

**Graphique 3.3 : Proportion des chefs de ménage ayant changé d'emploi après la survenue de la COVID-19**

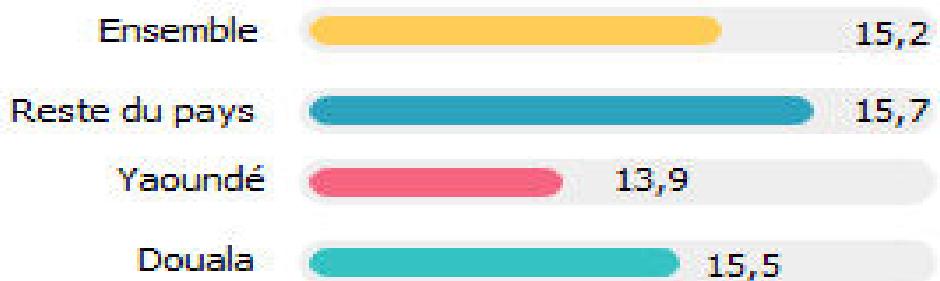


Source : INS, EPICOVID-19, Mars 2021

### 3.1.3 Perturbation dans l'emploi du fait de la COVID-19

L'évaluation du niveau de perturbation dans l'emploi appréhendée est ici à travers la question suivante : "Au cours des 7 derniers jours, [NOM] a-t'il pu se rendre sur le lieu de travail ou travailler à domicile comme d'habitude pour son emploi?". Il ressort des résultats que dans l'ensemble du pays, 15,2% des chefs de ménage ont été perturbés dans l'exercice de leur emploi sur la période de référence. Cette proportion des chefs de ménage n'ayant pas pu, sur la période de référence, se rendre à leur lieu de travail comme d'habitude est légèrement inférieure à Yaoundé (13,5%) et presque identique à Douala (15,5%) et dans le reste du pays (15,7%) comparativement au niveau national.

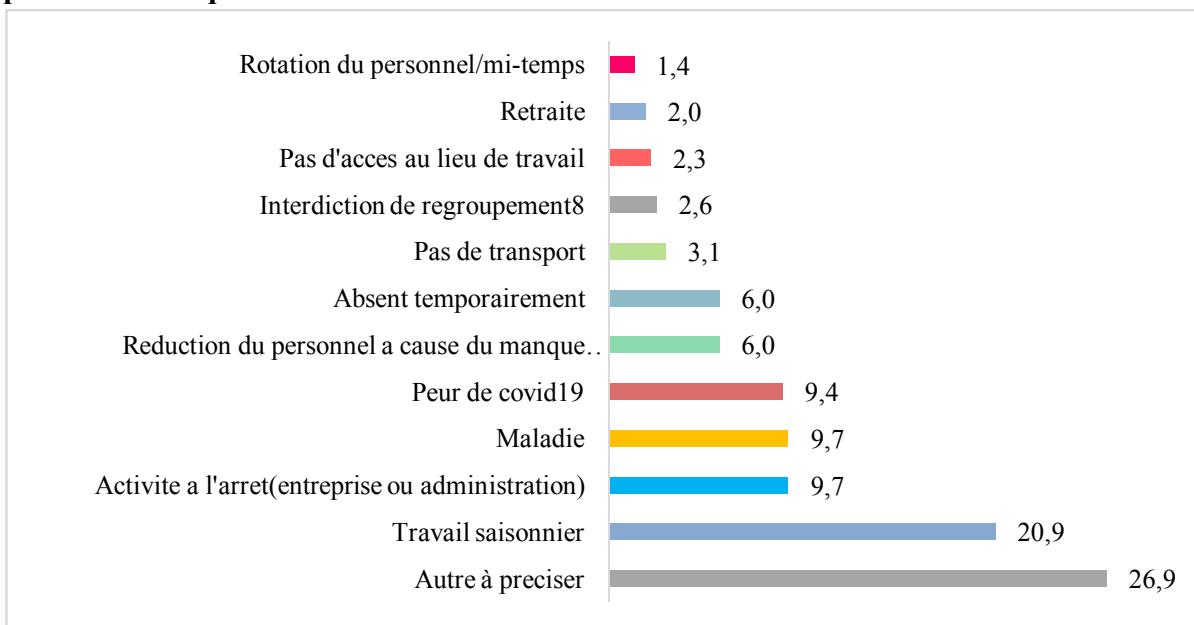
**Graphique 3.4 : Proportion de chefs de ménage n'ayant pas pu se rendre à son lieu de travail ou travailler à la maison comme d'habitude au cours des 7 derniers jours**



Source : INS, EPICOVID-19, Mars 2021

Pour compléter cette question sur les perturbations dans l'emploi du fait de la COVID-19, les raisons de ces situations sont analysées. Des différentes raisons évoquées comme ayant contribué à des perturbations dans l'emploi, celle liée à la peur de la COVID-19 a été citée par 9,4% des ménages. Les autres raisons ayant les plus contribuées sont, entre autres, le travail saisonnier (20,9%), l'arrêt d'activité de son entreprise (9,7%), la maladie (9,7%).

**Graphique 3.5 : Répartition (%) de ménages suivant la raison principale raison pour laquelle le chef n'a pu travailler comme d'habitude au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête**

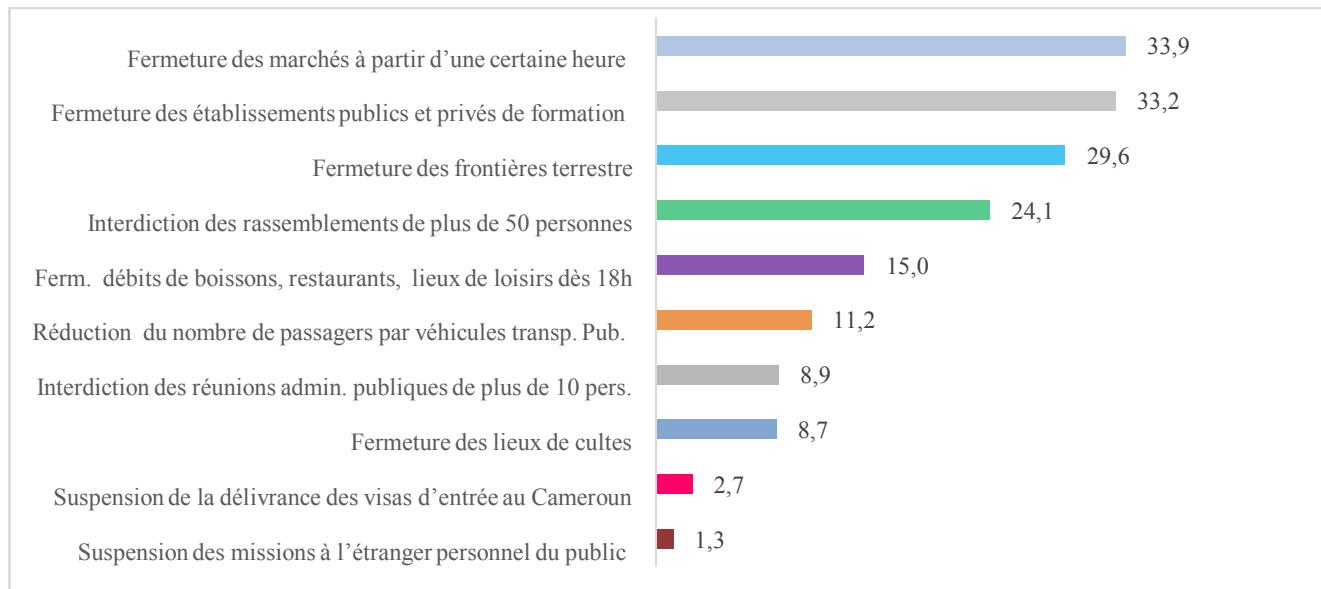


Source : INS, EPICOVID-19, Mars 2021

En vue de freiner la propagation de la COVID-19, le Gouvernement du Cameroun a mis en place vingt mesures restrictives à observer. Les ménages estiment qu'une dizaine de ces mesures prises par le Gouvernement ont eu un impact sur leurs activités quotidiennes. Dans l'ordre, les six premières mesures apparaissant comme ayant plus eu des impacts sur les activités des ménages : la fermeture des marchés à partir de certaines heures (16h par exemple dans certaines localités) (33,9%), la fermeture des établissements publics et privés de formation du système éducatif (33,6%), la fermeture des frontières terrestres (29,6%), l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes (24,1%), la fermeture des débits de

boissons, les restaurants et les lieux de loisirs à partir de 18h (15,0%) et la réduction du nombre de passagers dans les véhicules de transport public (11,2%).

**Graphique 3.6 : Proportion (%) des chefs de ménage dont les mesures de restriction ont eu un impact sur l'activité quotidienne selon la mesure<sup>6</sup>**



Source : INS, EPICOVID-19, Mars 2021

## 3.2 Revenu

Cette partie capte les perturbations générées par la maladie à Coronavirus sur les revenus des entreprises familiales ainsi que sur les transferts en espèce ou en nature reçus par les ménages.

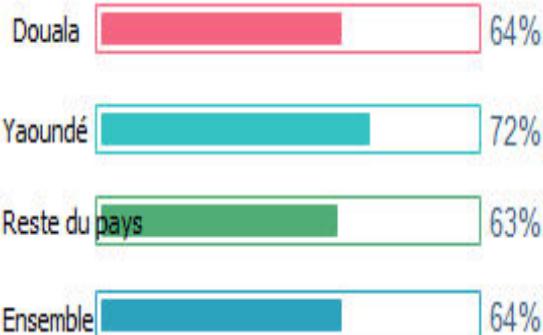
### 3.2.1 Impact de la COVID-19 sur le revenu des entreprises familiales

La survenue de la COVID-19 a amené l'OMS et le Gouvernement à édicter un train de mesures pour limiter sa propagation au sein de la population. Cette situation a davantage contribué à fragiliser l'activité économique notamment celle des ménages. En effet, dans l'ensemble du pays(64%), dans la métropole économique (64%) de Douala et dans le reste du pays (63%) un peu plus de six ménages sur dix (64%) ont connu une baisse des revenus de leurs entreprises familiales par rapport à la période d'avant la date d'entrée en vigueur des mesures barrières (le 18 Mars 2020). Les ménages résidant à Yaoundé (70%) sont légèrement plus touchés.

<sup>6</sup>- La fermeture des marchés s'est faite à partir de 16h par exemple ;

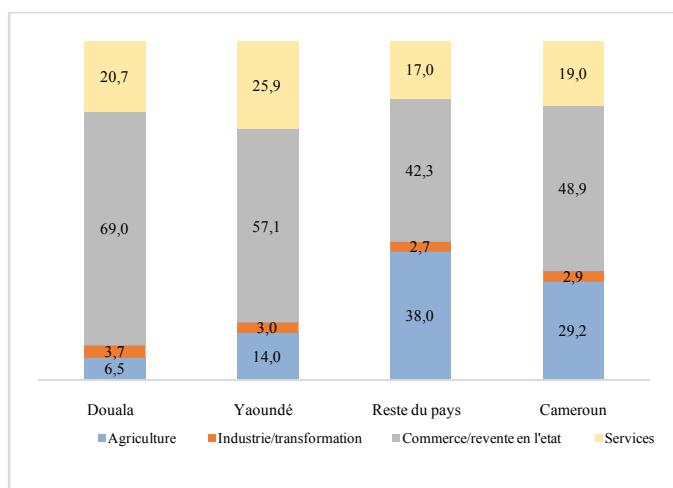
- La Fermeture des établissements publics et privés de formation concernait des différents ordres d'enseignement, de la maternelle au supérieur, y compris les centres de formation professionnelle et les grandes écoles ;  
- La réduction du nombre de passagers dans les véhicules de transport public.

**Graphique 3.7 : Répartition (%) des ménages possédant une entreprise familiale dont le revenu a connu une baisse du fait de la COVID-19**



Source : INS, EPICOVID-19, Mars 2021

**Graphique 3.8 : Répartition (%) des ménages possédant une entreprise familiale dont le revenu a connu une baisse du fait de la COVID-19, par secteur d'activité**

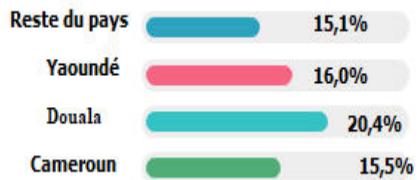


Source : INS, EPICOVID-19, Mars 2021

Une analyse par secteur d'activité permet de noter que la baisse de revenu d'entreprises familiales par rapport à la période d'avant le 18 mars 2020, est plus observée dans le secteur de commerce. Au niveau national en effet, près d'un ménage sur deux (48,9%) possédant une entreprise familiale et dont le revenu a connu une baisse du fait de la COVID-19 exerce dans le commerce. Ce pourcentage est de 69% à Douala et de 57,1% à Yaoundé. A la suite du commerce, c'est le secteur agricole qui est plus touché dans le reste du pays et au niveau national, avec respectivement 38% et 29,2% des ménages ayant enregistré une baisse de revenu de leur entreprise familiale en période de COVID-19. A Douala et Yaoundé, le secteur des services est le deuxième secteur (à la suite du commerce) ayant enregistré le plus de ménages touchés par cette baisse de revenu.

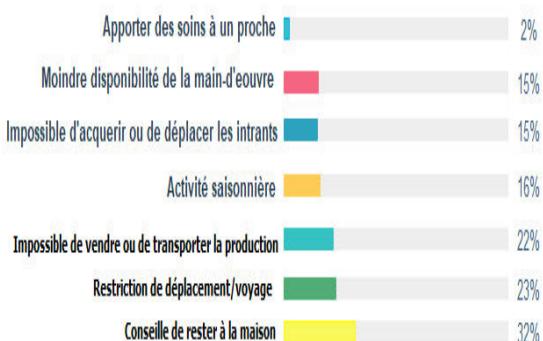
A la suite de la baisse des revenus des entreprises familiales en général, cette étude a permis d'analyser les perturbations enregistrées dans les exploitations agricoles familiales, principales sources de revenu et de subsistance en milieu rural et semi-urbain. Ainsi, aux ménages travaillant dans une exploitation agricole familiale (où ils cultivent ou élèvent du bétail), on leur a posé la question suivante : "Depuis le 18 mars 2020, avez-vous pu mener les activités agricoles ou d'élevage normalement dans votre exploitation agricole?". Dans l'ensemble, les activités de près de 16% des ménages possédant une exploitation agricole ont été perturbées (Graphique 3.9). Cette perturbation a concerné 20% des ménages de Douala et 16% de ceux de Yaoundé.

**Graphique 3.9 : Proportion des ménages possédant une exploitation agricole dont les activités ont été perturbées depuis l'avènement de la COVID-19**



Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

**Graphique 3.10 : Répartition des ménages possédant une exploitation agricole dont les activités ont été perturbées depuis l'avènement de la COVID-19 selon la raison**



Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

**Graphique 3.11 : Proportion (%) des ménages possédant une exploitation agricole selon la destination des produits**



Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

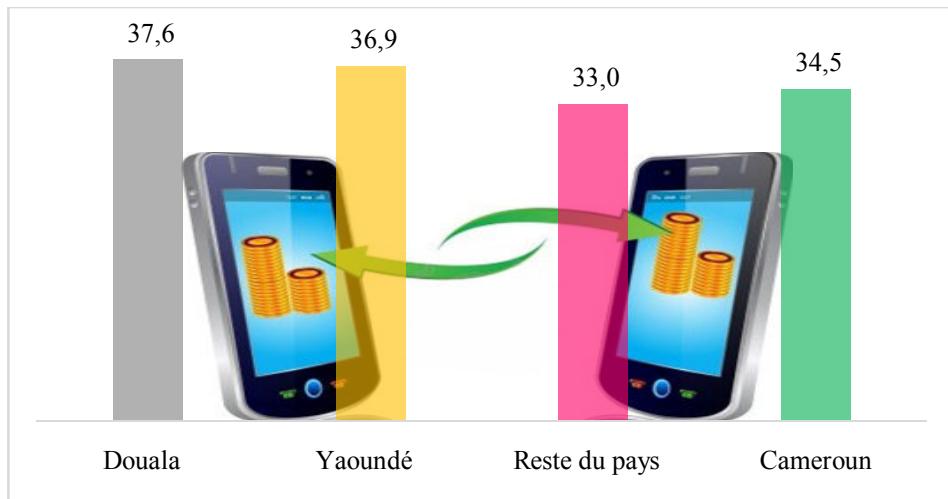
Plusieurs raisons expliquent les perturbations enregistrées par les ménages dans leur exploitation agricole sur la période de l'entrée en vigueur des mesures barrières et la date d'enquête (Graphique 3.10). En effet, pour briser la chaîne de propagation de la COVID-19 certains ont suivi les conseils de rester à la maison (32%) et d'autres de limiter les déplacements/voyage (23%). Par ailleurs, il n'était pas possible pour 22% des ménages possédant une exploitation agricole de vendre ou de transporter leur production. L'acquisition des intrants, le manque de main-d'œuvre agricole ou l'appui apporté à un proche sont aussi des raisons qui ont perturbé l'activité des ménages possédant une exploitation agricole.

A la question de savoir "au cours des 7 derniers jours (précédant l'enquête), votre ménage a-t-il pu vendre des produits de votre exploitation agricole ?", il en ressort que 85% des ménages ont pu vendre leurs produits malgré la COVID-19 (Graphique 3.11).

### 3.2.2 Impact de la COVID sur les transferts reçus par les ménages

Pendant la pandémie de la COVID-19, certains ménages ont reçu des transferts en espèces ou en nature de la part des proches ou amis. La présente sous-section permet d'analyser l'impact de la pandémie sur ces transferts. Dans l'ensemble, près de trois ménages sur 10 déclarent avoir reçu un transfert en espèce ou en nature des proches ou des amis pendant la période allant de l'entrée en vigueur des mesures restrictives à la date de l'enquête. Suivant la strate de résidence, cette proportion est plus élevée dans les villes de Douala (37,6%) et Yaoundé (36,9%). Elle est légèrement inférieure au niveau national dans le reste du Cameroun (33,0%).

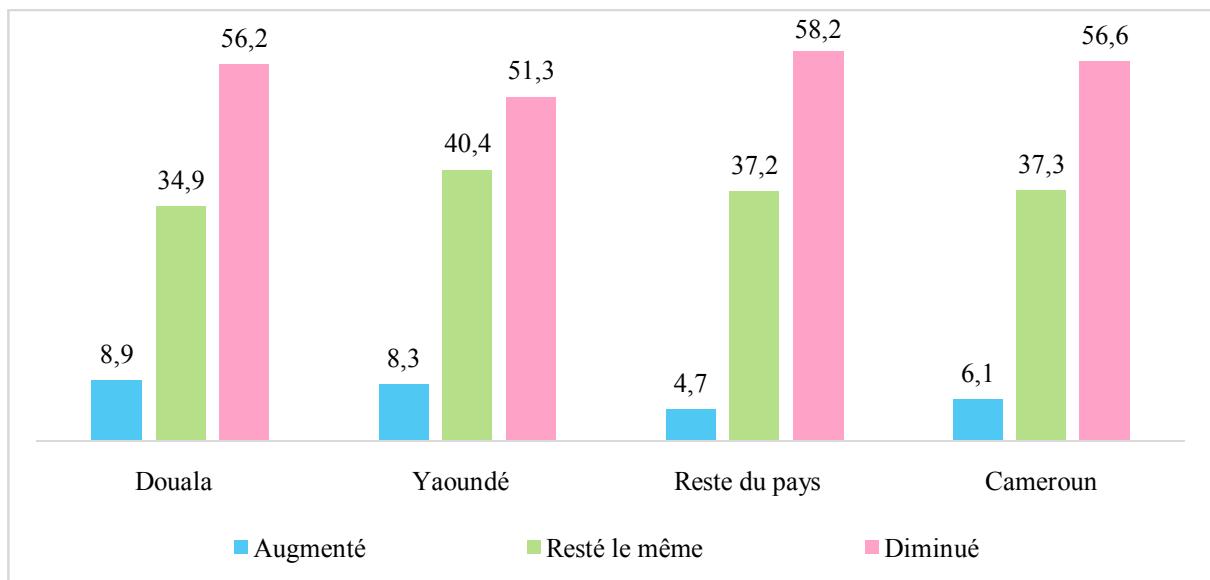
**Graphique 3.12 : Proportion (%) de ménages dont au moins un membre a reçu des transferts en espèce ou en nature pendant la pandémie de la COVID-19**



Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

Comparativement à la période d'avant l'entrée en vigueur des mesures restrictives contre la COVID-19, plus de la moitié des ménages ayant reçu un transfert en espèce ou en nature, déclarent que le volume des transferts a diminué. Moins de quatre ménages sur 10 estiment que ces transferts sont restés inchangés. Seuls 6% des ménages déclarent que lesdits transferts ont connu une augmentation.

**Graphique 3.13 : Répartition (%) des ménages dont au moins un membre a reçu des transferts en espèce ou en nature pendant la pandémie de la COVID selon l'évolution de ces transferts par rapport à la période pré COVID-19**

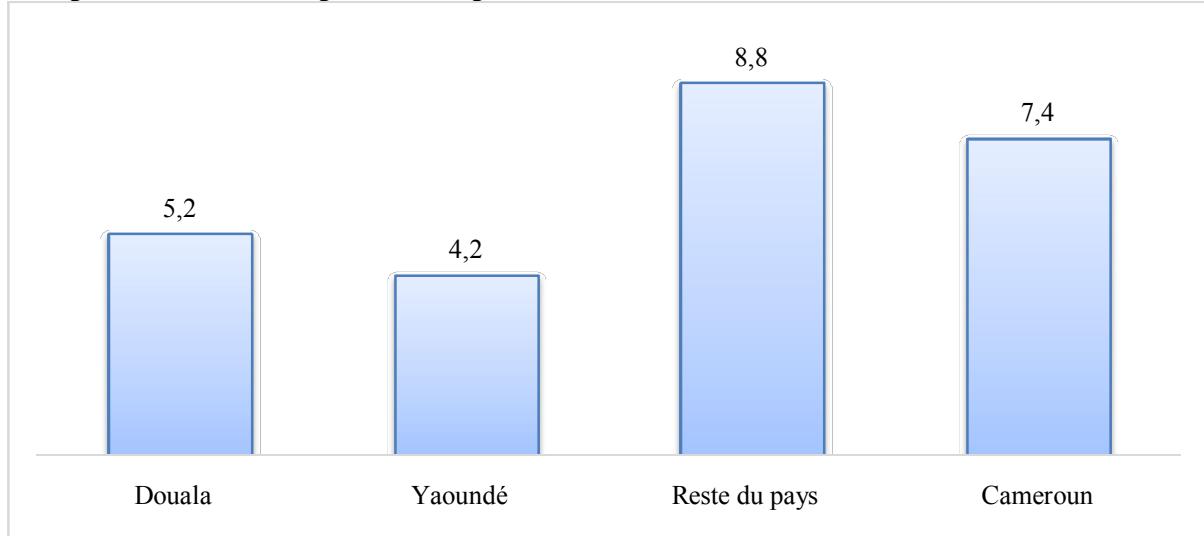


Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

Selon la strate d'étude, la proportion des ménages ayant reçu les transferts en espèces ou en nature, qui ont vu le volume de ceux-ci diminuer est plus élevée dans le reste du Cameroun (58,2%) qu'au niveau national. Elle est moins élevée à Yaoundé (51,3%). Pour les ménages ayant vu leur volume de transferts augmenté, ceux-ci sont plus nombreux à Douala (8,9%) et à Yaoundé (8,3%) qu'au niveau national.

Le pourcentage des ménages ayant reçu les aides en espèce ou en nature du gouvernement, des organisations internationales, des organismes religieux, des ONG, des OSC ou des associations pendant la période allant de l'entrée en vigueur des mesures barrières et la date d'enquête est de 7,4% au niveau national. Le pourcentage le plus élevé est enregistré dans le reste du pays (8,8%). Il est en revanche moins élevé à Yaoundé (4,2%).

**Graphique 3.14 : Proportion (%) de ménages dont au moins un membre a reçu une aide en espèce ou en nature pendant la pandémie de la COVID-19**



Source : INS, EPICOVID-19, Mars 2021

## CHAPITRE 4 : PROTECTION SOCIALE ET ACCES AUX SERVICES DE BASE

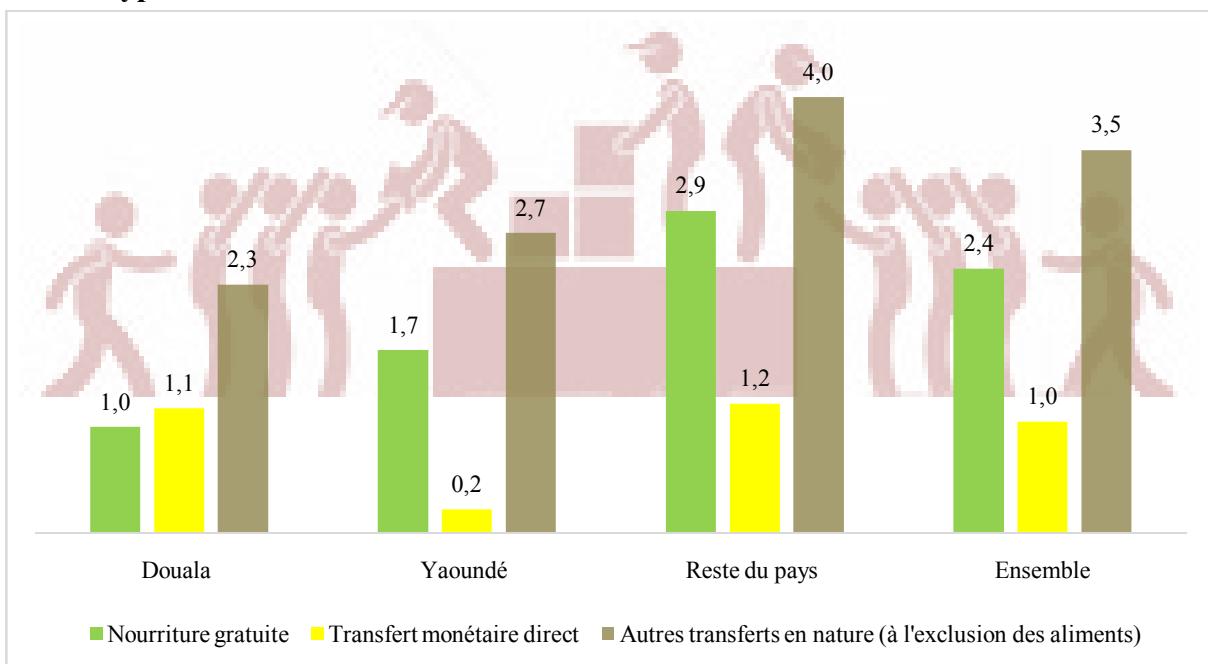
La propagation de la crise sanitaire liée à la COVID-19 a permis au monde entier, en général, de se rendre compte de la vulnérabilité de plusieurs catégories de personnes. D'où la nécessité pour chaque pays et les partenaires au développement de prendre des dispositions pour assurer une meilleure protection sociale aux ménages. Dans le cadre de cette étude, les ménages ont été interrogés sur les différentes formes d'assistance reçues depuis le début de la pandémie en mars 2020. Des questions permettant d'apprécier l'accessibilité des ménages à certains services de base ont été également posées.

### 4.1 Protection sociale

#### 4.1.1 Assistance reçue par les ménages

Dans l'ensemble, il ressort du graphique 4.1 ci-après que l'assistance reçue par les ménages depuis le début de la pandémie du coronavirus est de très faible ampleur (moins de 4% des ménages) et ce quel que soit le type d'assistance. Par ailleurs, les types d'assistance reçus sont par ordre d'importance les transferts en nature autres que les aliments (savons, seaux, ...), la nourriture gratuite et le transfert monétaire direct.

**Graphique 4.1 : Proportion de ménages dont au moins un membre a reçu une assistance, selon le type d'assistance**



Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

L'analyse de la valeur monétaire des différentes formes d'assistance reçues par les ménages permet de constater que les transferts monétaires directs sont en moyenne plus élevés (39 889,9 FCFA) suivi de la nourriture gratuite (10 761,7 FCFA) et enfin des autres transferts en nature (7 107,3 FCFA).

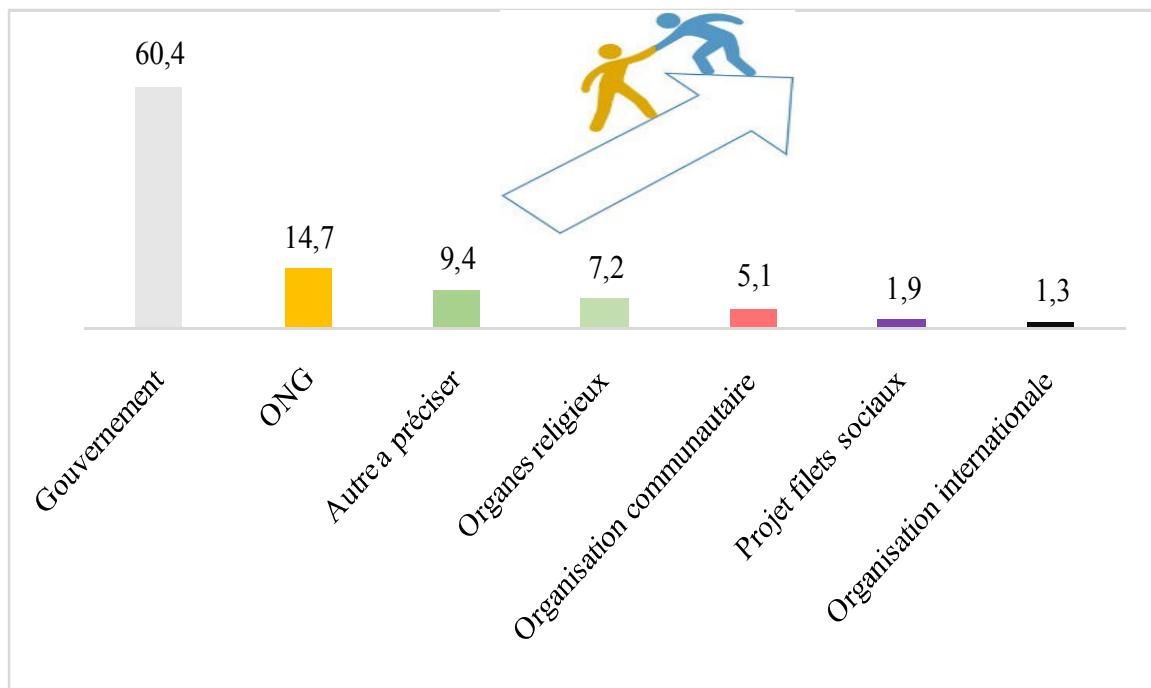
**Tableau 4.1 : Valeur moyenne (en FCFA) de l'assistance reçue par au moins un membre du ménage, selon le type d'aide**

	Nourriture gratuite	Transfert monétaire direct	Autres transferts en nature (à l'exclusion des aliments)
<b>Douala</b>	9583,4	49641,6	3465,6
<b>Yaoundé</b>	9688,6	10 000	4855,7
<b>Reste du pays</b>	10941,0	39 211	8048,3
<b>Ensemble</b>	<b>10761,7</b>	<b>39889,8</b>	<b>7107,3</b>

Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

Selon l'origine de l'assistance, on remarque que les assistances reçues par les ménages proviennent plus du Gouvernement (60,4%) et des ONG (14,7%).

**Graphique 4.2 : Proportion des ménages dont au moins un membre a reçu une assistance selon l'origine de l'assistance**

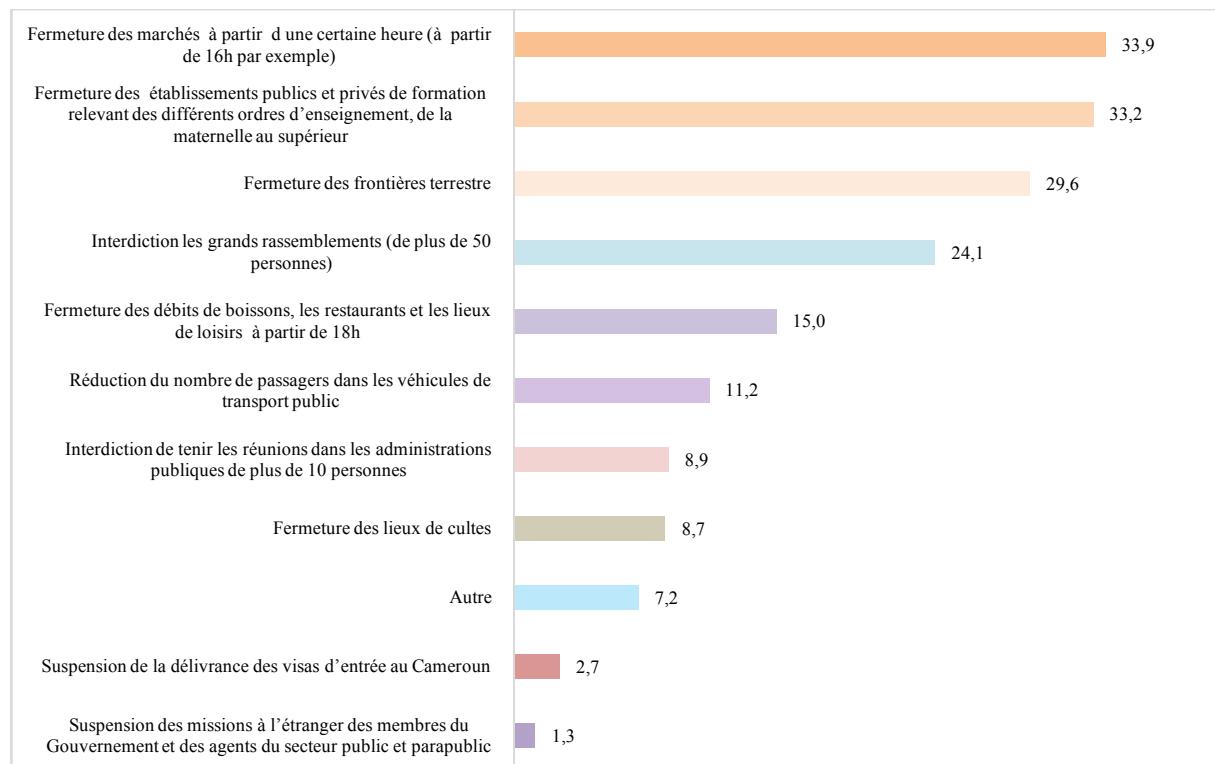


Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

#### 4.1.2 Autres impacts de la COVID-19 et acceptabilité des vaccins

S'agissant des autres impacts de la COVID-19 sur les ménages, il ressort des résultats que les mesures ayant eu plus d'impact au niveau des ménages sont par ordre d'importance : la fermeture des marchés à partir d'une certaine heure (33,9%), la fermeture des établissements publics et privés de formation (33,2%), la fermeture des frontières (29,6%) et l'interdiction des grands rassemblements (24,1%).

**Graphique 4.3 : Pourcentage des ménages qui ont été impactés selon certaines mesures prises par les autorités**

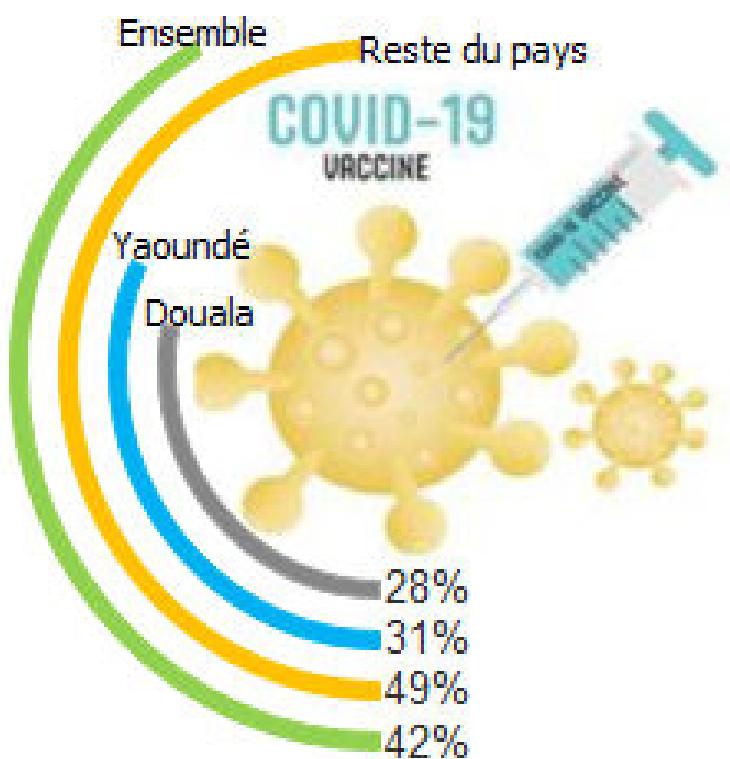


Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

#### 4.1.3 Acceptabilité des vaccins par les ménages

La question d'acceptabilité des vaccins a été abordée dans cette étude. En effet, la question suivante a été posée aux ménages : "Pour se protéger contre le coronavirus, accepterez-vous de vous faire vacciner ?". Dans l'ensemble, 4 ménages sur 10 seraient prêts à se faire vacciner contre la COVID-19 si un vaccin leur était proposé. C'est dire que 6 ménages sur 10 ne seraient pas encore prêts à accepter le vaccin contre ce virus. Ce sentiment réfractaire au vaccin est plus observé dans les villes de Yaoundé et Douala comparativement au reste du pays.

**Graphique 4.4 : Proportion des ménages dont les chefs sont prêts à se faire vacciner si un vaccin leur était proposé**



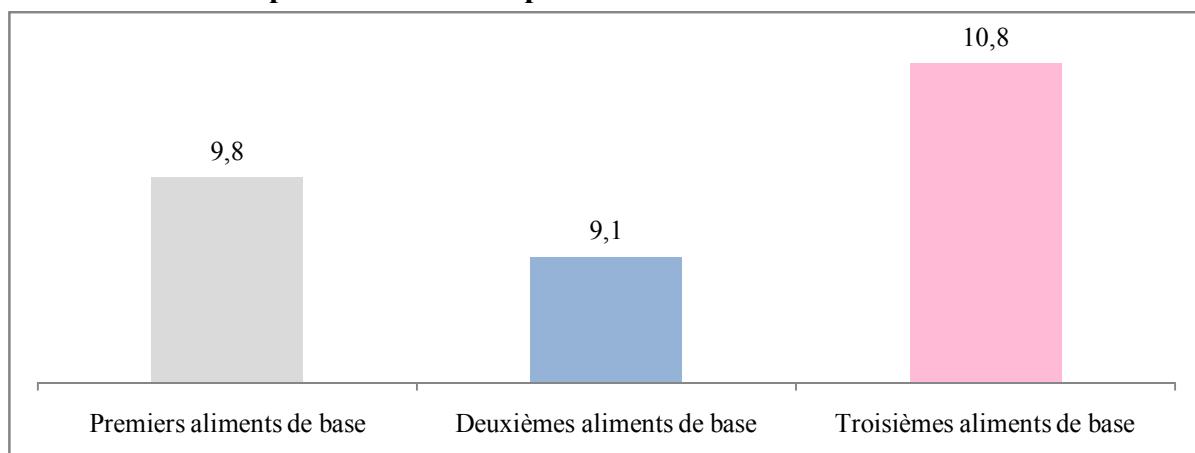
Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

## 4.2 Accès aux services de base

### 4.2.1 Accès des ménages aux aliments de base

La survenue de la pandémie de COVID-19 a érodé le budget des ménages. Puisque sur le plan national, 9,8%, 9,1% et 10,8% de ménages n'ont pas pu acheter respectivement leurs premiers, deuxièmes et troisièmes aliments de base qu'ils avaient l'habitude de consommer avant la pandémie.

**Graphique 4.5 : Pourcentage de ménages n'ayant pas pu acheter leurs trois premiers aliments de base depuis le début de la pandémie**

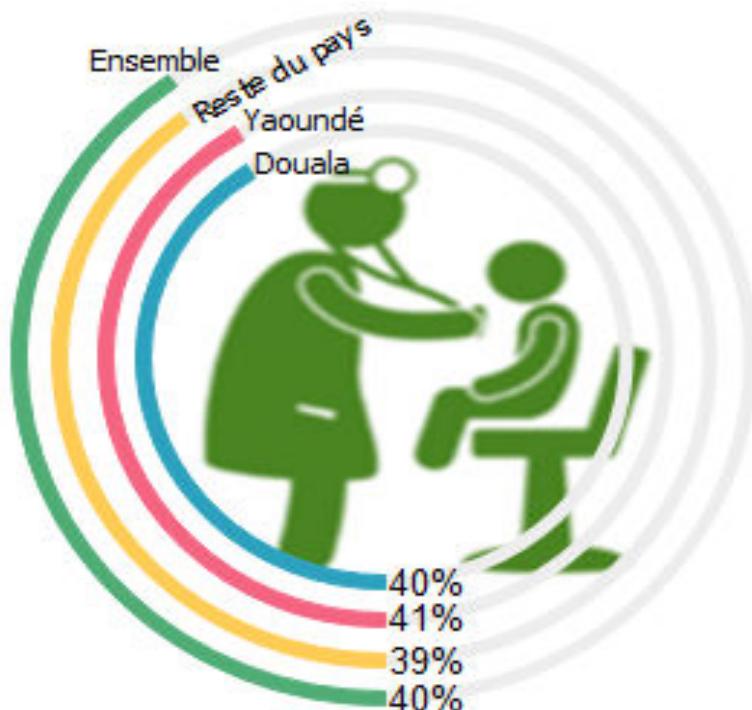


Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

#### **4.2.2 Consultation de professionnels de santé des ménages aux aliments de base**

D'après le graphique 4.6 ci-après, depuis le début de la pandémie de COVID-19, 39,6% de ménages ont consulté un professionnel de santé pour diverses pathologies. Des deux grandes métropoles du pays, Yaoundé (41,3%) compte plus de ménages ayant consulté au moins une fois un professionnel de santé que Douala (39,7%). Avec un pourcentage de 39,2%, les ménages résidant dans les autres régions du pays ont le moins consulté un professionnel de santé. Il serait intéressant de savoir les principaux motifs de consultation d'un professionnel de santé par les ménages.

**Graphique 4.6 : Pourcentage de ménages dont au moins un membre a consulté un professionnel de santé depuis le début de la pandémie**



Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

S'agissant des différentes raisons évoquées par les ménages pour justifier la consultation d'un professionnel de la santé depuis le début de la pandémie, il ressort du graphique 4.7 ci-après que « la fièvre/paludisme » est la pathologie ayant le plus conduit à la consultation. Elle est à l'origine de la consultation pour 65,6% de ménages au niveau national, de 65,3% à Yaoundé, de 56,7% à Douala et de 67,9% dans le reste du pays.

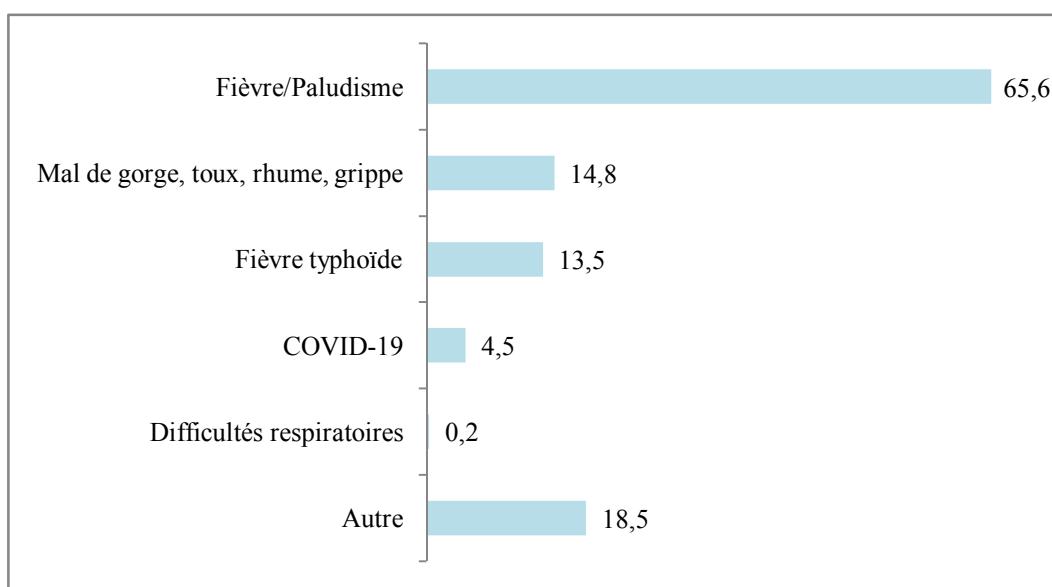
Après cette pathologie, le « mal de gorge, toux, rhume ou grippe » est la deuxième pathologie responsable des consultations d'un professionnel de santé que ce soit au niveau national (14,8%), à Yaoundé (15,1%), à Douala (14,8%) et dans le reste du pays (14,7%).

La « fièvre typhoïde » vient en troisième position du classement des pathologies les plus fréquemment évoquées comme principale raison de la consultation d'un personnel de santé. Car au niveau national, 13,5%, à Yaoundé 13,8%, à Douala 10,6% et dans le reste du pays 14,1% de ménages ont consulté à cause de cette pathologie.

Les consultations pour cause de la COVID-19 ont été relativement peu observées dans l'ensemble. Le pourcentage de ménages ayant consulté au moins une fois un personnel de santé à cause de cette pathologie est de 4,5% au niveau national, de 5,5%, de 5% et de 4,1% respectivement à Yaoundé, Douala et dans le reste du pays.

En plus de ces pathologies que sont la COVID-19 et celles à quelques symptômes communes avec la COVID-19, plusieurs autres (problème gastrique, problème dentaire/peau/yeux, diabète, problème de tension, etc.) ont conduit à la consultation de professionnel de santé sur la période.

**Graphique 4.7 : Fréquence des principales raisons de consultation des personnels de santé par les ménages depuis le début de la pandémie**

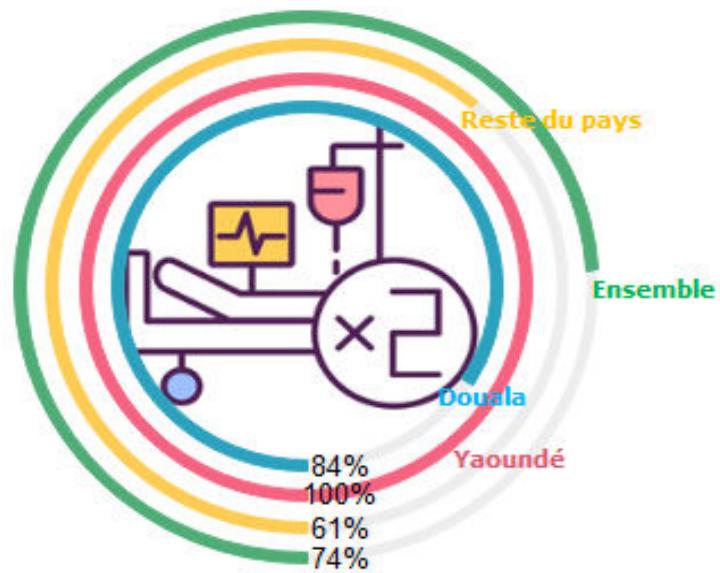


Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

#### 4.2.3 Recours au traitement contre la COVID-19

Au cours de l'enquête, la question suivante a été posée aux ménages dont au moins un membre a souffert de la COVID-19 : "Est-ce qu'un membre du ménage ayant la COVID-19 a eu accès au traitement médical". Le graphique 4.8 révèle que sur l'ensemble des ménages ayant enregistré au moins une personne atteinte de la COVID-19, 73,5% ont reçu le traitement pour leurs malades atteints de COVID-19. C'est dire qu'un peu plus du quart de ménages (26,5%) ayant au moins un malade de la COVID-19 n'a pas eu accès au traitement contre la COVID-19. Tandis que tous les ménages de Yaoundé comptant au moins un malade de COVID-19 ont reçu le traitement, à Douala et dans les autres régions du pays, ce pourcentage de ménages est respectivement de 84,4% et de 61,1%.

**Graphique 4.8 : Pourcentage de ménages comptant au moins un membre ayant reçu le traitement de la COVID-19, parmi ceux ayant au moins un malade de COVID-19**

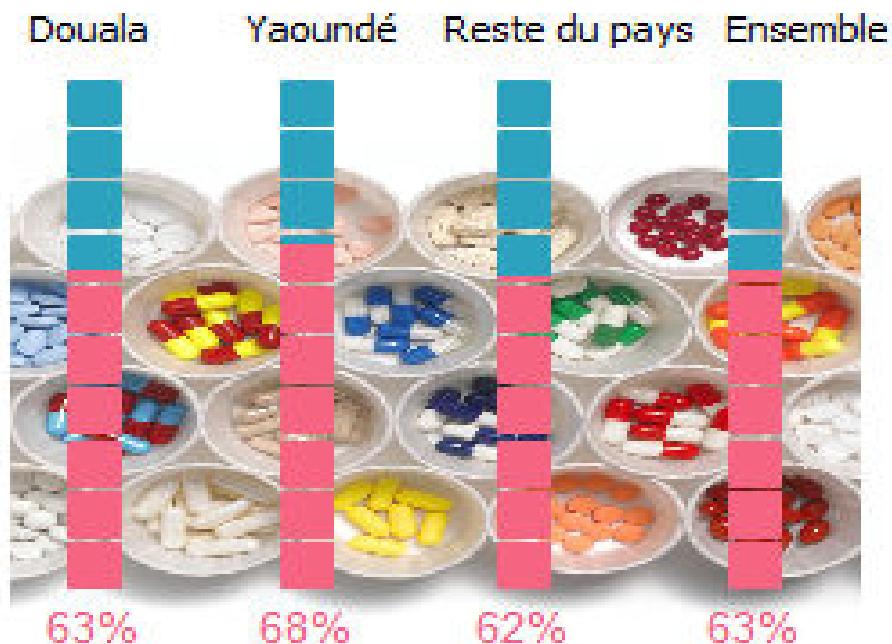


Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

#### 4.2.4 Accès des ménages aux médicaments en général

Au niveau national, 63% de ménages ont déclaré avoir acheté des médicaments modernes ou traditionnels depuis le début de la pandémie. Ce pourcentage est respectivement de 62,7% à Douala, de 67,7% à Yaoundé et enfin de 62% dans le reste du pays.

**Graphique 4.9 : Pourcentage de ménages ayant acheté les médicaments modernes ou traditionnels**

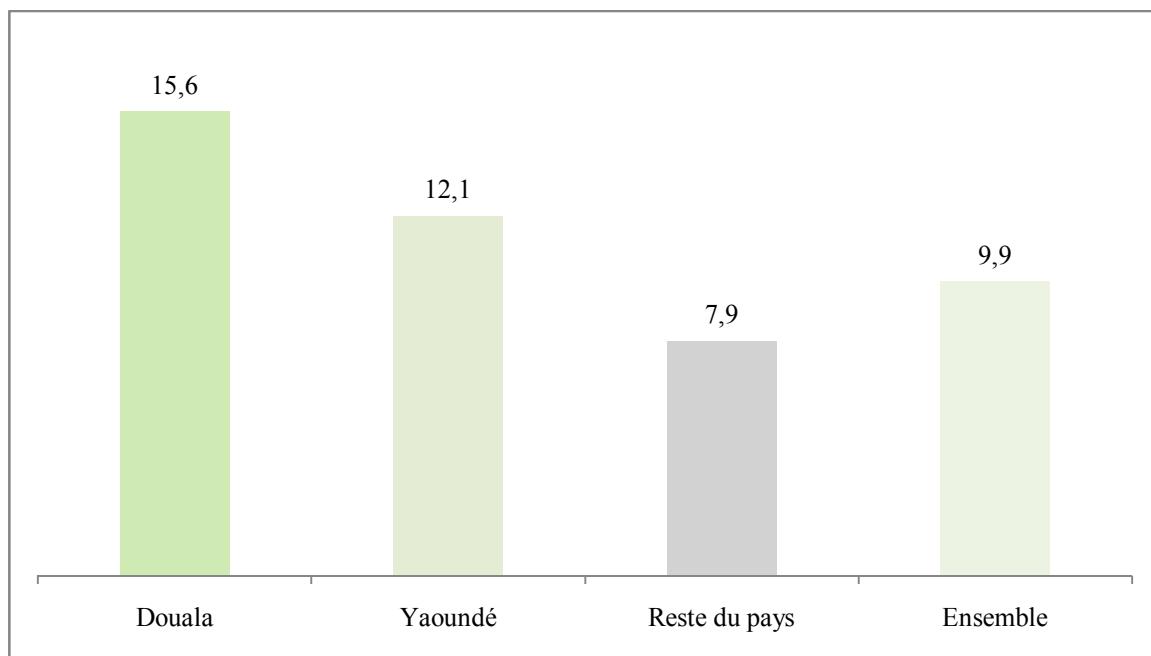


Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

#### **4.2.5 Couverture santé des ménages**

D'après le graphique 4.10, au niveau national, 9,9% de ménages ont déclaré avoir une assurance maladie ou une mutuelle de santé. Ce pourcentage est de 15,6% à Douala, 12,1% à Yaoundé et enfin 7,9% dans le reste du pays. C'est donc à Douala qu'on enregistre le pourcentage le plus élevé de ménages ayant souscrit à une assurance maladie.

**Graphique 4.10 : Pourcentage de ménages ayant une assurance maladie ou une mutuelle de santé**



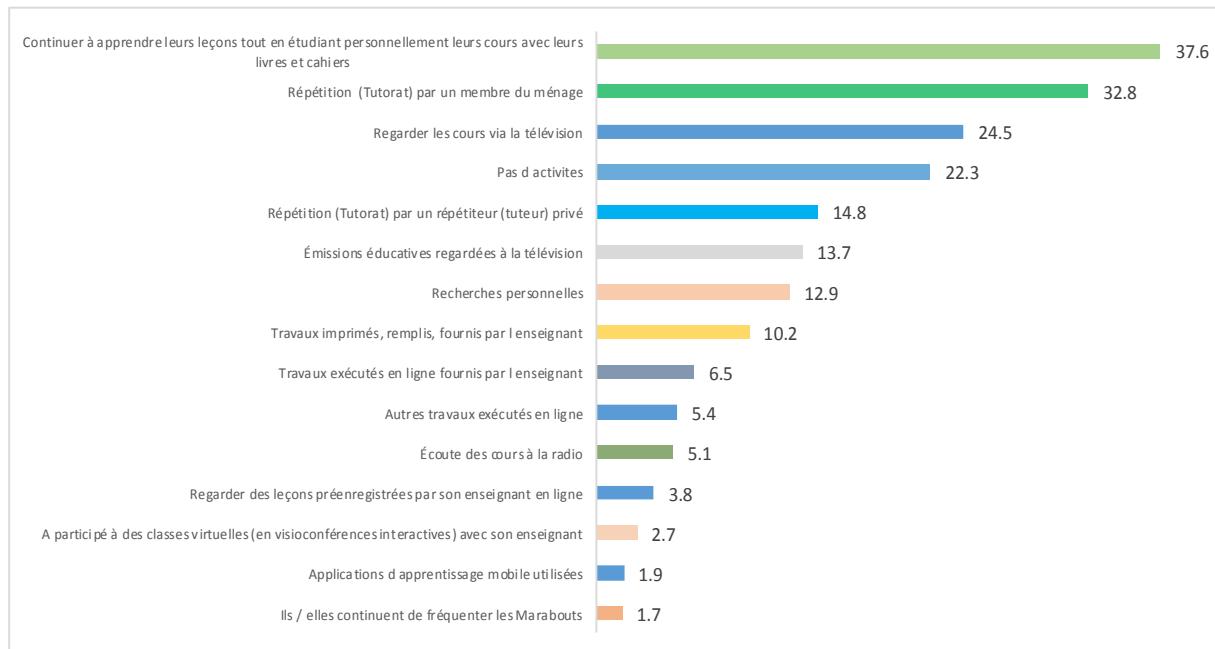
Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

#### **4.2.6 Types d'activités éducatives pratiquées par les enfants**

Une des premières mesures prises par les autorités pour stopper la propagation du coronavirus a été la fermeture des écoles. Cette mesure a amené automatiquement les enfants à rester à la maison. Cependant, malgré la fermeture des classes, certains enfants ont continué de pratiquer des activités éducatives et d'apprentissage.

Pendant la fermeture des écoles, les enfants ont, entre autres, continuer à apprendre leurs leçons tout en étudiant personnellement leurs cours (37,6%), à recevoir des cours de répétition de la part d'un membre du ménage (32,8%) et à regarder les cours via la télévision (24,5%).

**Graphique 4.11 : Proportion de ménages dont au moins un enfant a pratiqué des activités éducatives lors de la fermeture des écoles par type d'activité**

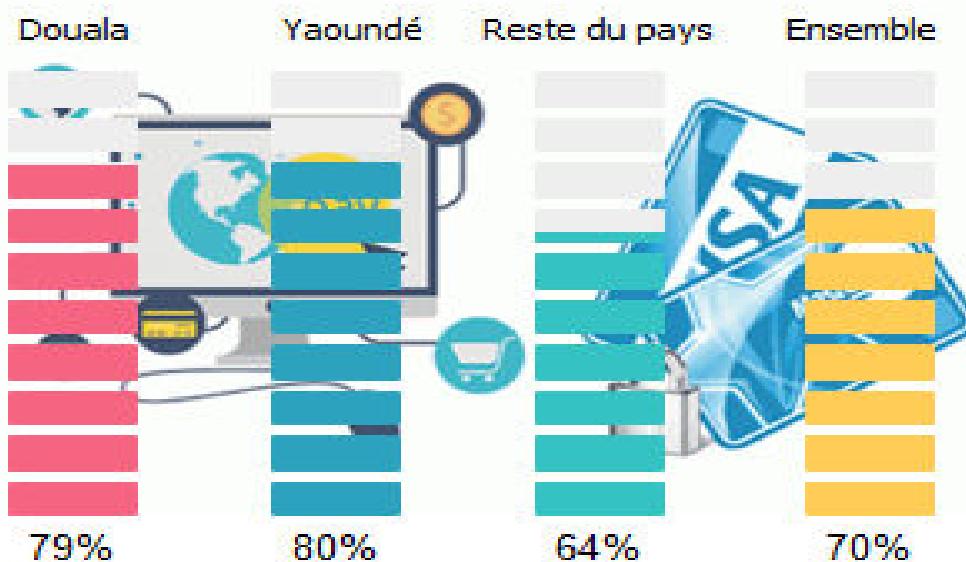


Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

#### 4.2.7 Accès aux services financiers

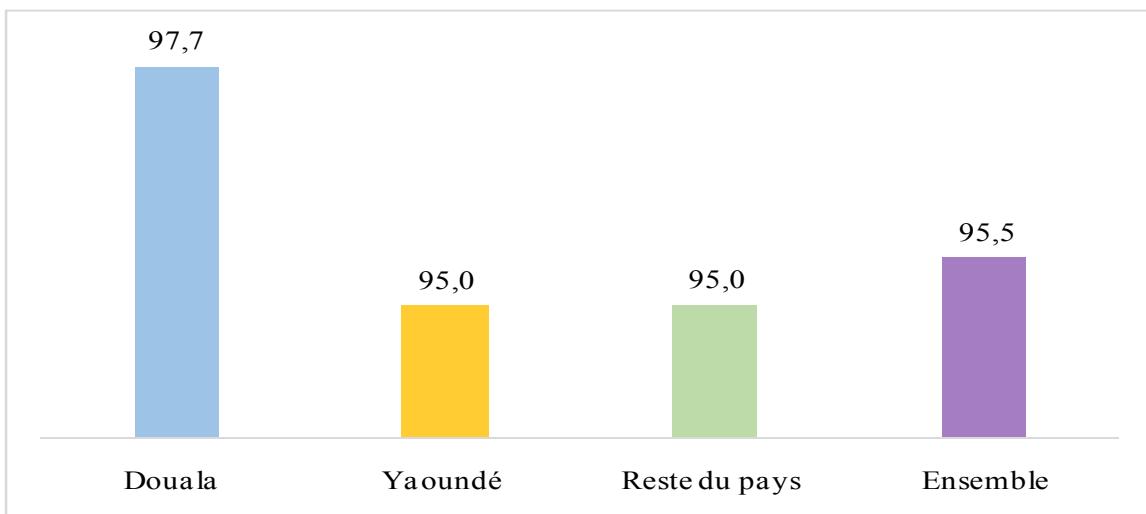
Au niveau national, dans près de 7 ménages sur 10, au moins un membre a utilisé les moyens de paiement électronique pour réaliser des transactions. Par ailleurs, parmi ceux des ménages qui ont effectué une opération financière, près de 96% ont réussi à réaliser l'opération souhaitée. Au regard de ces valeurs élevées on pourrait dire que la pandémie de COVID-19 n'a pas eu d'impact sur l'accès aux services financiers.

**Graphique 4.12 : Pourcentage de ménages dont au moins un membre a utilisé les moyens de paiement financier**



Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

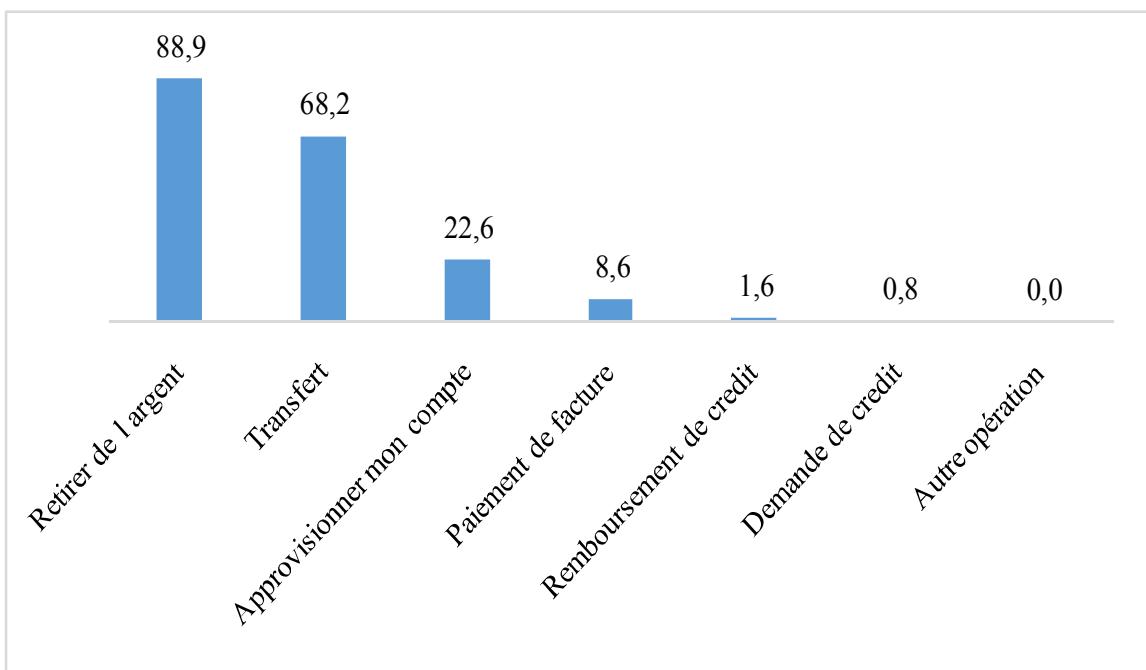
**Graphique 4.13 : pourcentage de ménages parmi ceux ayant effectué une opération financière et ayant réalisé l'opération souhaitée**



Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

Les opérations financières des ménages ont plus concerné le retrait d'argent (88,9%) et le transfert d'argent (68,2%).

**Graphique 4.14 : Pourcentage de ménages ayant réalisé une opération financière selon le type d'opération**



Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

## CHAPITRE 5 : CHOCS ET INSECURITE ALIMENTAIRE

Ce chapitre traite de la survenue des chocs dans le ménage depuis le début du mois de mars 2020 (période de découverte des premiers cas de malades dans notre pays) jusqu'au jour de l'enquête, de la variation des prix des denrées alimentaires et de l'insécurité alimentaire. Les chocs ici renvoient aux problèmes/événements graves qui ont pu affecter les ménages depuis le début de cette maladie au Cameroun.

### 5.1 Chocs et stratégies d'adaptation

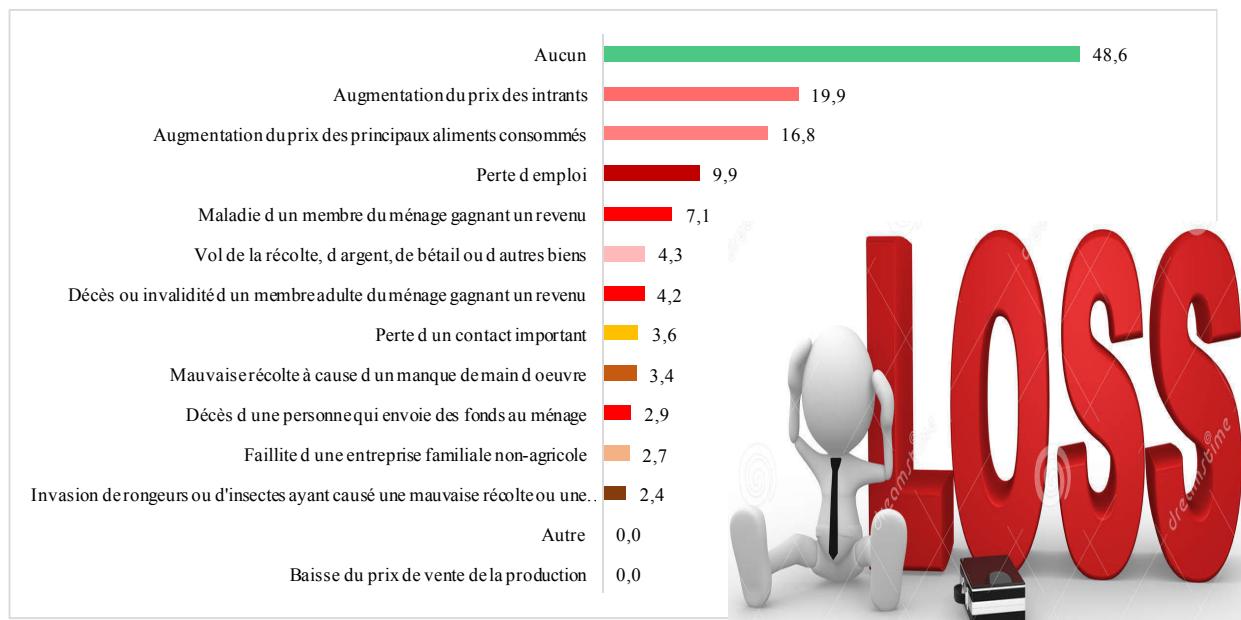
#### 5.1.1 Survenue des chocs depuis le début de la pandémie

##### 5.1.1.1 Amplitude des chocs au niveau des ménages

Les résultats de l'étude révèlent qu'en général, plus de la moitié des ménages (51,4%)<sup>7</sup> ont été affectés négativement par au moins un choc depuis l'apparition de la COVID-19 en mars 2020, avec des niveaux de sévérité différents.

Globalement, il ressort que les chocs les plus subis par les ménages sont : l'augmentation du prix des intrants (19,9%), l'augmentation du prix des principaux aliments consommés (16,8%) et la perte d'emploi (9,9%). Par ailleurs, on a observé que la baisse du prix de vente de la production n'a significativement impacté gravement la vie des ménages.

**Graphique 5.1 : Proportion (%) de ménages ayant été affectés par un choc selon le type de choc**



Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

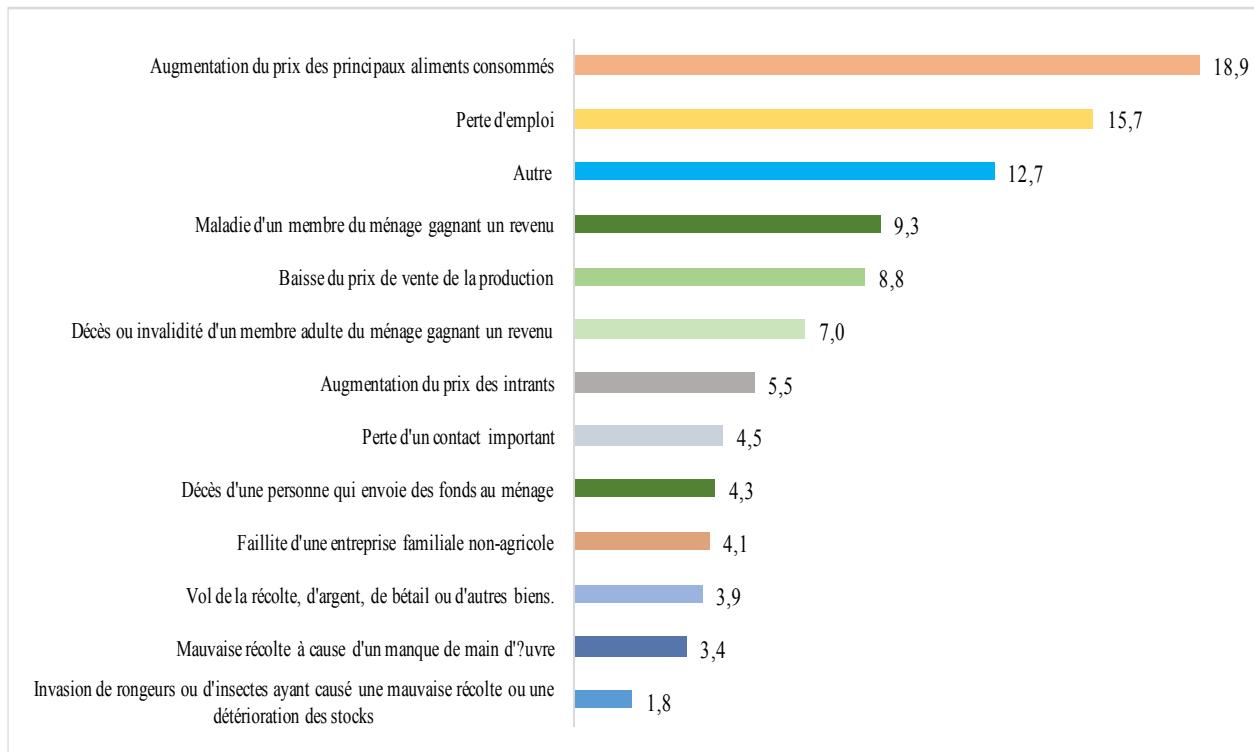
##### 5.1.1.2 Chocs les plus sévères subis par les ménages

Il a été demandé aux ménages de donner le choc le plus sévère parmi les chocs subis. L'analyse a permis de se rendre compte que l'augmentation du prix des principaux aliments

<sup>7</sup>Ce pourcentage est le complément à 100 de ceux qui n'ont subi aucun choc (48,6%), modalité présenté dans le graphique.

consommés et la perte d'emploi sont les chocs les plus cités comme ayant le plus eu un impact sévère au niveau des ménages.

### **Graphique 5.2 : Proportion de ménages suivant le choc le plus sévère subi**

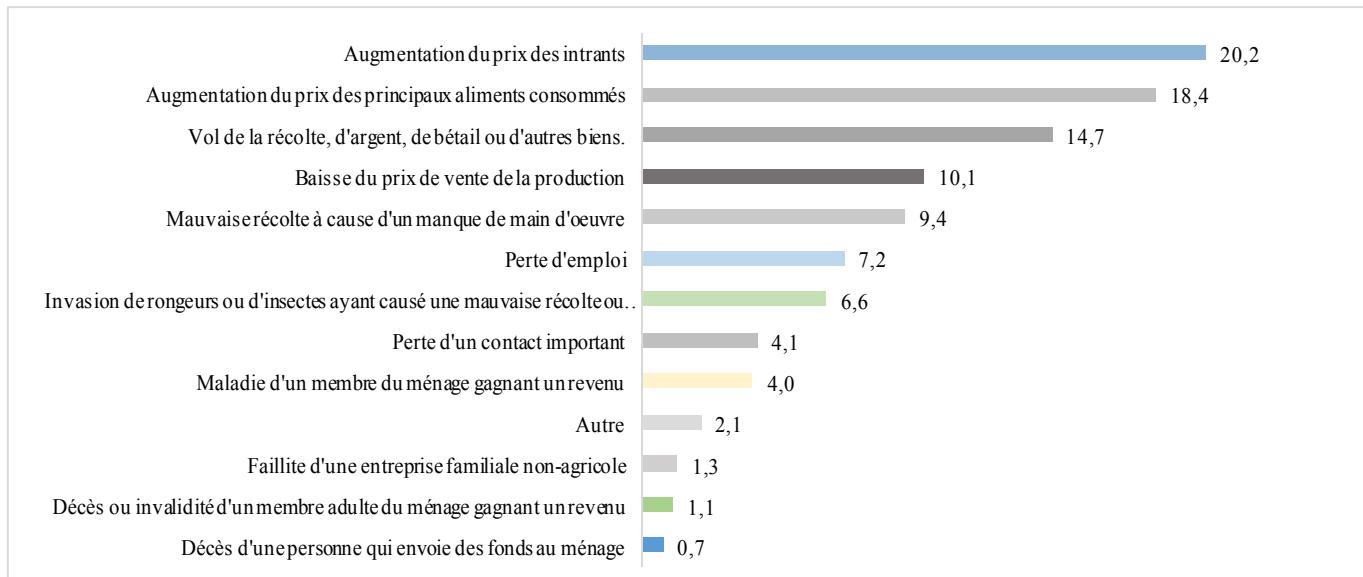


Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

#### **5.1.1.3 Choc le moins sévère subi par les ménages**

S'agissant des chocs les moins sévères subis par les ménages ils sont essentiellement liés à l'augmentation du prix des intrants (20,2%), l'augmentation du prix des principaux aliments consommés (18,4%) et le vol de la récolte, d'argent, de bétail ou d'autres biens (14,7%).

### **Graphique 5.3 : Proportion de ménages suivant le choc le moins sévère subi**

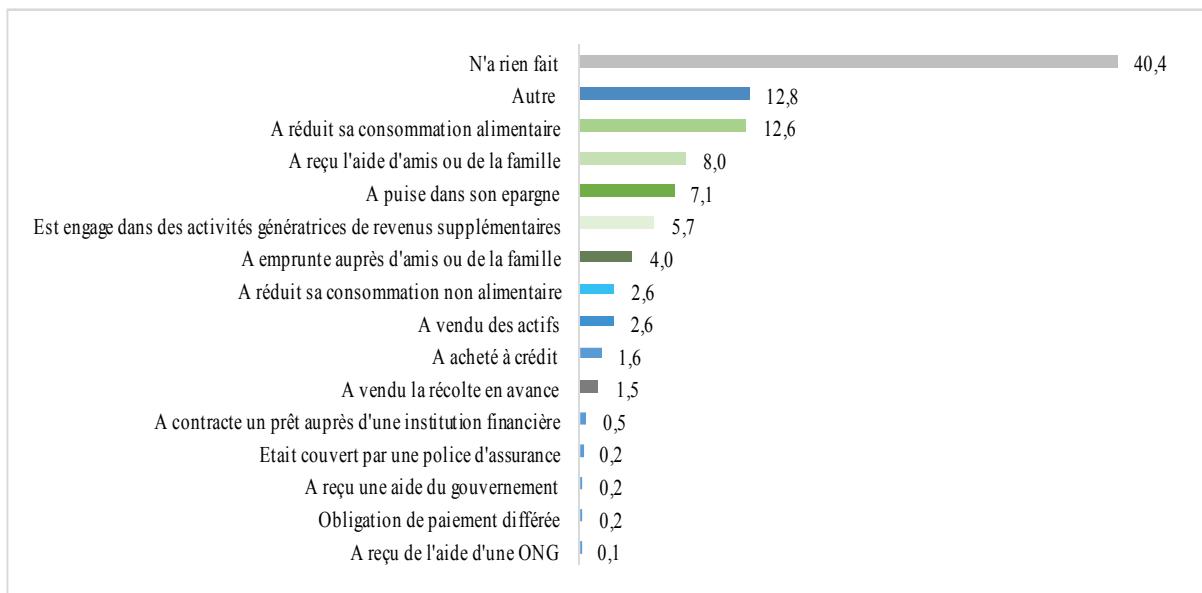


Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

### **5.1.2 Stratégie adoptées par les ménages**

Dans l'ensemble, près de 4 ménages sur 10 n'ont rien fait face à la survenue des chocs. Néanmoins, il convient de faire remarquer que les stratégies sont assez variées dans les ménages qui ont mené une action pour faire face aux chocs subis. On observe que 27,6% des ménages ont, soit réduit leur consommation alimentaire (12,6%), soit reçu de l'aide des amis ou de la famille (8,0%) ou alors ont puisé dans leur épargne (7,1%). Par ailleurs, d'autres stratégies, en faiblement proportion, sont utilisées par les ménages, telles que engager des activités génératrices de revenus supplémentaires (5,7%), emprunter auprès des amis ou des familles (4%).

**Graphique 5.4 : Répartition des ménages selon les stratégies pour faire face aux différents chocs**



Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

## **5.2 Perception des ménages sur l'évolution des prix et insécurité alimentaire**

### **5.2.1 Perception des ménages sur l'évolution des prix**

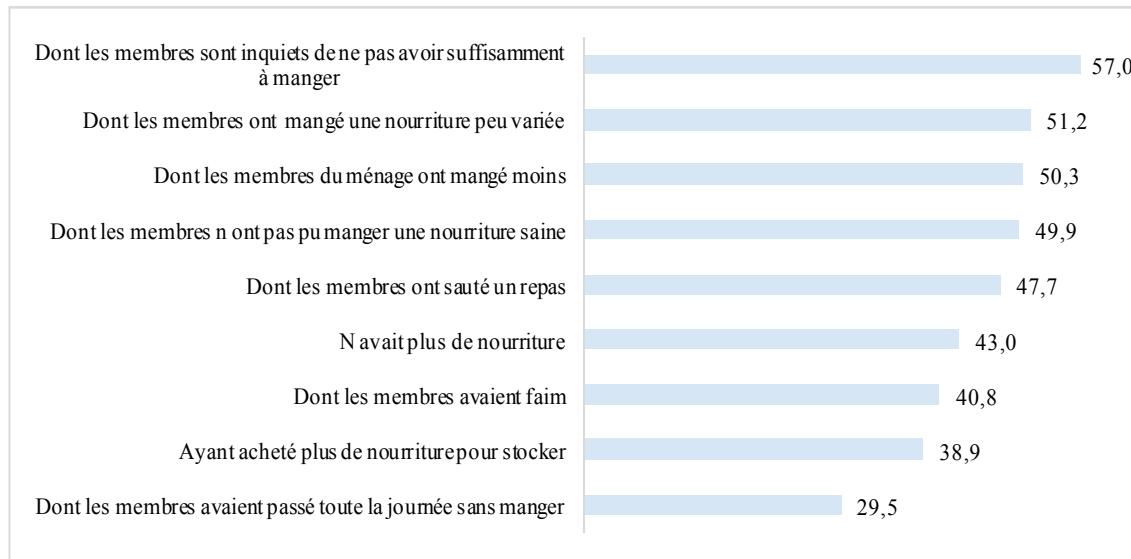
La présente sous-section traite de l'avis des ménages sur la disponibilité et l'évolution des prix des trois principaux produits alimentaires les plus consommés dans leur région d'enquête. De façon globale, près de 95% des ménages déclarent que les trois principaux produits les plus consommés dans leur région d'enquête est disponible dans leur localité de résidence. Au sujet de l'évolution des prix, près de 7 ménages sur 10 estiment que les prix ont augmenté sur la période de depuis la survenue de la pandémie (voir tableau a.1 en annexe).

### **5.2.2 Situation d'insécurité alimentaire**

Au cours de cette étude, on s'est intéressée à l'exposition des ménages à l'insécurité alimentaire. Ainsi, il leur a été posé une série de questions visant à savoir si au cours des 30 derniers jours, il y a eu des moments où le ménage a eu des difficultés sur le plan alimentaire. Au niveau national, la situation d'insécurité alimentaire la plus mentionnée par près de six ménages sur dix (57,0%) est l'inquiétude de ne pas avoir suffisamment à manger par manque de ressource ou d'argent. Elle est suivie par le fait que les membres du ménage ont mangé de la nourriture peu variée (51,2%) et le fait que les membres aient mangé moins qu'il n'en

fallait (50,3%) ou alors n'ont pas pu manger une nourriture saine (49,9%). Par ailleurs, trois ménages sur dix (29,5%) ont vécu l'expérience de passer toute une journée sans manger.

**Graphique 5.5 : Proportion (%) de ménages ayant connu les situations d'insécurité alimentaire suivantes pour faute d'argent ou d'autres moyens**



Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

La pandémie du coronavirus dont les premiers malades ont été enregistrés au Cameroun depuis mars 2020 a impacté négativement un peu plus d'un ménage sur deux. Pour ceux des ménages impactés par des chocs à cause de la COVID-19, ils étaient essentiellement liés à l'augmentation du prix des intrants, à l'augmentation du prix des principaux aliments consommés et à la perte d'emploi. Les situations susceptibles de conduire à l'insécurité alimentaire les plus mentionnée par les ménages sont par ordre d'importance : l'inquiétude de ne pas avoir suffisamment à manger par manque de ressource ou d'argent, le fait que les membres du ménage ont mangé les nourritures peu variées, et enfin le fait que les membres du ménage ont mangé moins de nourriture que d'habitude ou alors n'ont pas pu manger une nourriture saine.

### 5.2.3 Indice agrégé sur la situation des ménages vis-à-vis de l'insécurité alimentaire

Sur la base des données du module sur l'insécurité alimentaire des ménages, un indice agrégé a été calculé pour chaque ménage. Les huit items retenus à cet effet portent sur le fait pour le ménage :

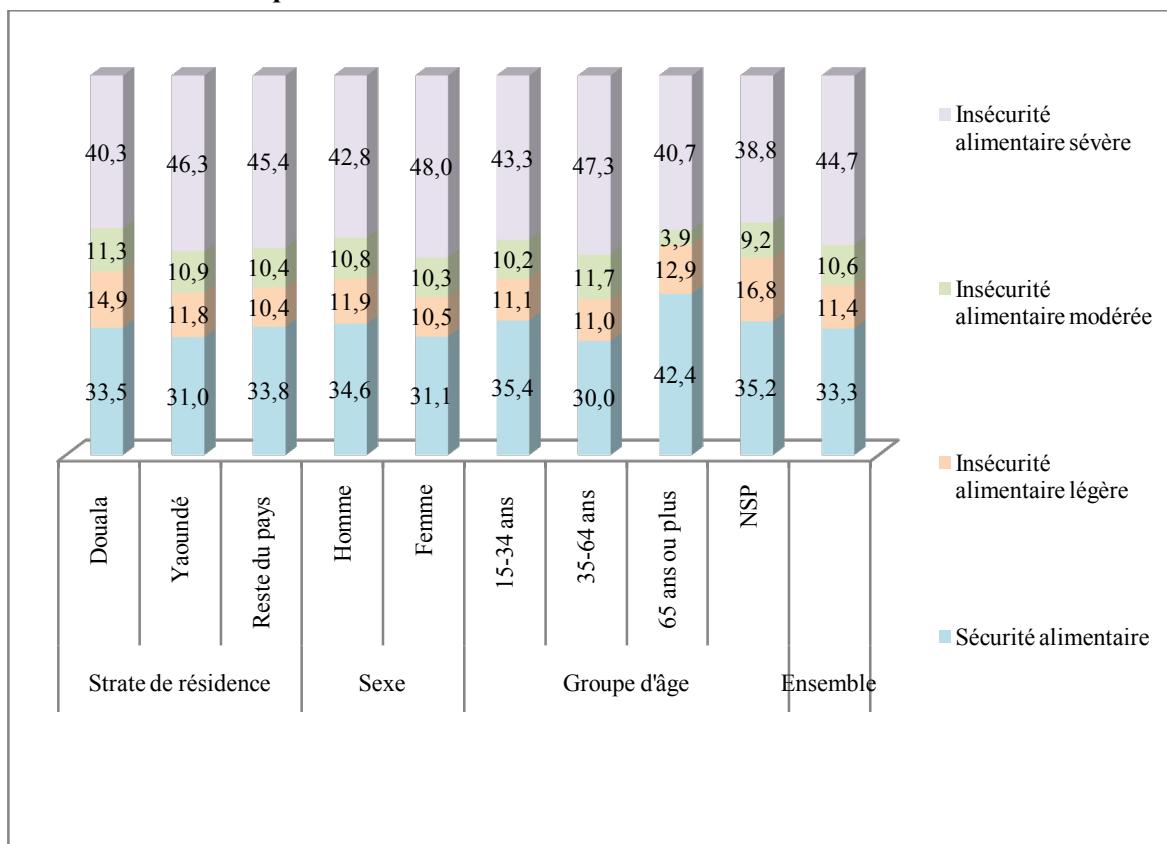
- d'être inquiet de ne pas avoir suffisamment de nourriture par manque d'argent ou d'autres ressources ;
- de n'avoir pas pu manger une nourriture saine et nutritive par manque d'argent ou d'autres ressources ;
- d'avoir mangé une nourriture peu variée par manque d'argent ou d'autres ressources,
- de sauter un repas par manque d'assez d'argent ou d'autres ressources pour se procurer à manger ;
- d'avoir mangé moins que ce qu'il pensait qu'il aurait dû manger à cause d'un manque d'argent ou d'autres ressources ;
- de n'avoir plus de nourriture parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources ;
- d'avoir eu faim et de n'avoir pas mangé parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources pour vous procurer à manger ;

- d'avoir passé toute une journée sans manger par manque d'argent ou d'autres ressources.

Cet agrégat permet de décliner le niveau d'exposition du ménage à l'insécurité alimentaire en ces moments de la pandémie de la COVID-19. Les ménages exposés à une insécurité alimentaire légère sont ceux touchés par au plus deux des risques ; ceux exposés à l'insécurité modérée sont touchés par trois ou quatre des risques ; et le groupe touché par au moins 5 des risques est celui des ménages exposés à l'insécurité sévère.

Des résultats obtenus, il ressort qu'au niveau global, environ 7 ménages sur 10 sont en situation d'insécurité alimentaire, dont 44,7% en situation d'insécurité sévère, c'est-à-dire exposé à au moins cinq des huit risques (Graphique 5.5). Cette tendance globale est presque la même au niveau des strates de résidence. Suivant certaines caractéristiques du chef de ménage, il se dégage que les ménages dirigés par les femmes sont plus en insécurité alimentaire sévère (48,0%) que ceux des hommes (42,8%). De même, les ménages dont les chefs sont âgés entre 35 et 64 ans sont plus vulnérables.

**Graphique 5.6 : Répartition des ménages suivant la situation d'insécurité alimentaire suivant certaines caractéristiques**



Source: INS, EPICOVID-19, Mars 2021

## **CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

En réaction à la pandémie de coronavirus dont les premiers cas de contamination ont été enregistrés au Cameroun le 06 mars 2020, le Gouvernement, à la suite de l'OMS a pris un certain nombre de mesures restrictives visant à freiner la propagation de cette maladie. Le présent rapport visait à évaluer l'impact de cette pandémie sur les conditions de vie des ménages. A cet effet, un échantillon de 2680 chefs de ménage choisis au hasard à travers leurs numéros de téléphone a permis d'avoir des résultats représentatifs non seulement au niveau de l'ensemble du pays, mais aussi des villes de Douala, de Yaoundé et du reste du pays (excepté ces deux villes).

Il ressort des résultats que la pandémie est connue de la quasi-totalité des ménages, même si quelques-uns ne la considère pas comme dangereuse. Près de 2 chefs de ménage sur 10 se disent non satisfaits des mesures prises par le Gouvernement pour faire face à la pandémie. Les raisons étant entre autres, l'absence d'assistance financière de la part du Gouvernement, la réaction tardive du Gouvernement, la levée précoce de certaines mesures restrictives, l'insuffisance du matériel médical, la non effectivité de la gratuité de la prise en charge, l'insuffisance des centres de prise en charge

En terme d'impact sur les activités des ménages, cette pandémie a occasionné des pertes, des changements, des perturbations d'emplois et des sources de revenus des ménages. Parmi les chefs de ménage ayant déclaré un arrêt de travail au cours de cette période, plus de 6 personnes sur 10 attribuent cette cessation d'activité à la propagation de la pandémie de la COVID-19.

En terme d'accessibilité aux services de base, il se dégage que la pandémie n'a globalement pas beaucoup impacté négativement. En ce qui concerne l'accessibilité au traitement de la COVID-19, environ 3 ménages sur 4 dont au moins un membre a été affecté ont eu accès à un traitement au niveau global. Ce pourcentage est encore meilleur à Yaoundé et à Douala (qui sont les villes les plus touchées par la maladie). Cependant, la situation est légèrement moins bonne dans le reste du pays où le pourcentage est de 6 ménages sur 10.

Cette étude s'est également intéressée à l'acceptabilité des vaccins par les ménages. Il en ressort que près de la majorité des ménages n'est pas encore prête à recevoir un vaccin contre ce virus. Ce sentiment réfractaire au vaccin est plus observé dans les villes de Yaoundé et Douala comparativement au reste du pays.

Au vu de ces résultats les recommandations suivantes peuvent être formulées à l'endroit du Gouvernement dans sa stratégie de riposte à la COVID-19:

- Accélérer la mise en place de la sécurité sociale et élargir sa couverture dans le but de prendre en charge les personnes se trouvant dans les situations de vulnérabilité du fait de la propagation de la COVID-19 ;
- Poursuivre/élargir les mesures de soutien aux entreprises formelles et informelles ;
- Poursuivre la sensibilisation le respect strict des mesures barrières, en mettant un focus sur celles moins connues ou moins respectées, notamment celles recommandant d'éviter de toucher le visage, les rassemblements avec beaucoup de gens, de respecter de la distance d'au moins un mètre entre personnes ;
- Poursuivre la sensibilisation le comportement à adopter en cas de soupçon de cas de malade COVID-19 ;

- Rendre accessible le traitement dans toutes les localités du pays ;
- Veiller à l'effectivité de la gratuité du traitement dans les centres de prise en charge ;
- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation de masse pour faciliter l'adhésion de la majorité de la population à la vaccination contre la COVID-19.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

INS (2020), *Evaluation des effets socioéconomiques du Coronavirus (COVID-19) au Cameroun. Principaux résultats de l'enquête d'opinion réalisée auprès des ménages et des entreprises du 26 avril au 10 mai 2020-* Phase 1.

**João Pedro Azevedo, Amer Hasan, Diana Goldemberg, Syedah Aroob Iqbal, Koen Geven** (June 2020), WORLD BANK GROUP, *Simulating the Potential Impacts of COVID-19 School Closures on Schooling and Learning Outcomes, A Set of Global Estimates*, Policy Research Working Paper9284.

**JOSEPH Waksberg** (1978), *Sampling Methods for Random Digit Dialing*, Journal of the American Statistical Association, Vol.73, N°361 (Mar., 1978).

**Massey J. T., O'Connor, D., Krótki** (1997), *Response rates in random digit dialing RDD telephone surveys. In 1997 Proceeding of the section on survey research methods. American Statistical Association.*

<https://covid19.minsante.cm/actualites/>

<https://www.spm.gov.cm/site/?q=fr/content/strategie-gouvernementale-de-riposte-face-la-pandemie-de-coronavirus-covid-19>

<https://www.journalducameroun.com/le-cameroun-prend-sept-nouvelles-mesures-pour-lutter-contre-le-covid-19-sur-son-territoire/>

<https://www.investiraucameroun.com/actualites-investir-au-cameroun/0105-14452-covid-19-pour-des-raisons-economiques-le-cameroun-assouplit-ses-mesures-de-restriction>

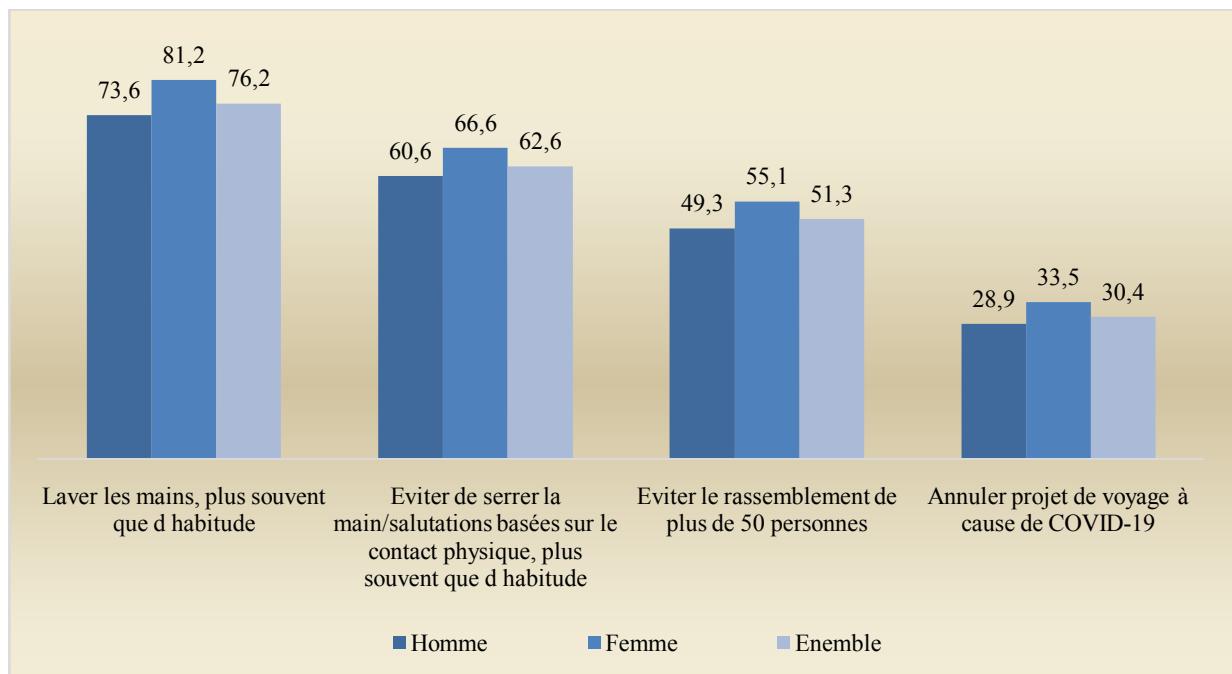
## ANNEXE

### Annexe 1 : Disponibilité et évolution des prix de la première denrée alimentaire la plus consommée dans la région, et respect des mesures barrières contre la COVID-19

**Tableau a.1: Pourcentage de ménages dans la localité de qui le bien 1 le plus consommé est disponible et répartition des ménages suivant leur avis sur l'évolution bien 1 le plus consommé dans la région depuis le mois de mars**

Caractéristique du ménage	Pourcentage de ménages dont le bien 1 est disponible dans la localité	Evolution des prix première denrée alimentaire la plus consommée dans la région depuis le mois de mars			Total	
		Augmenté	Resté le même	Diminué		
<b>Sexe du Chef de ménage</b>						
<b>Homme</b>	94,7	70,1	19,3	1,2	9,4	100,0
<b>Femme</b>	96,1	81,2	14,3	0,4	4,1	100,0
<b>Groupe d'âges</b>						
<b>15-19 ans</b>	98,2	56,6	25,1	1,7	16,7	100,0
<b>20-34 ans</b>	94,9	74,2	17,8	0,8	7,2	100,0
<b>35-49 ans</b>	95,3	75,3	17,1	0,9	6,7	100,0
<b>50-64 ans</b>	96,3	77,5	15,4	1,1	6,0	100,0
<b>65 ans ou plus</b>	95,9	84,3	13,3		2,4	100,0
<b>NSP</b>	91,6	70,8	14,9	2,3	12,0	100,0
<b>Taille du ménage</b>						
<b>Une personne</b>	94,2	76,3	14,9	1,2	7,6	100,0
<b>Deux personnes</b>	95,7	71,1	20,4	0,5	8,0	100,0
<b>Trois personnes</b>	96,6	73,2	19,5	0,6	6,7	100,0
<b>Quatre personnes ou plus</b>	98,2	73,8	20,1	1,2	4,9	100,0
<b>Strate de résidence</b>						
<b>Douala</b>	96,6	72,1	17,2	0,8	9,9	100,0
<b>Yaoundé</b>	96,4	64,4	21,8		13,8	100,0
<b>Reste du pays</b>	94,4	77,2	16,3	1,2	5,3	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>95,1</b>	<b>74,3</b>	<b>17,3</b>	<b>0,9</b>	<b>7,5</b>	<b>100,0</b>

**Graphique a.1 : Pourcentage de chefs de ménage, qui au cours des 7 derniers jours, ont déclaré respecter les gestes barrières plus que d'habitude par sexe**



Source : INS, EPICOVID-19, Mars 2021

## Annexe 2 : Liste du personnel impliqué

### COORDINATION GENERALE

Noms et Prénoms	Fonction
TEDOU Joseph	Directeur Général de l’Institut National de la Statistique
SHE ETOUNDI Joseph Guy Benjamin	Directeur Général Adjoint de l’Institut National de la Statistique
AÏSSATOU OUDRAOGO	Assistante technique /Expertise Banque Mondiale
LIBITE Paul Roger	Chef de Département des Statistiques Démographiques et Sociales
NIEKOU Rosalie	Chef de Division des Statistiques Sociales et du suivi de l’Inflation/Coordonnatrice Technique
TINGA YEPDO Joël Maturin	Chargé d’Etude Assistant/Coordonnateur Technique Adjoint

### PREPARATION TECHNIQUE

N°	NOMS ET PRENOMS	Fonction
1.	LIBITE Paul Roger	Chef du DDS
2.	NIEKOU née NDJONKAM Rosalie	DDS/D1
3.	DZOSSA Anaclet Désiré	DDS/D2
4.	NDEFFO GOUOPE Guy	DIN/D1
5.	TCHAMGOUE Honoré	DDS/D1/CE3
6.	NGONO Ghislaine	DDS/D2/CE1

<b>N°</b>	<b>NOMS ET PRENOMS</b>	<b>Fonction</b>
7.	WOUNANG SONFACK Romain	DDS/D3/CE1
8.	TCHOUDJA Victorien	DIN/D1/CEA1
9.	NANTCHOUANG Azer	DDS/D1/CEA1
10.	VOUFO Ebenezel Patrice	DDS/D1/CEA3
11.	TINGA YEPDO Joël Maturin	DDS/D1/CEA3
12.	MFOMBANG Marie France	DDS/D1/Cadre
13.	YOUSSOUF FEYSSAL DAWA	DDS/D1/Cadre

## REDACTION

<b>N°</b>	<b>NOMS ET PRENOMS</b>	<b>Fonction</b>
1.	TEDOU Joseph ou son représentant	DG INS
2.	NIEKOU née NDJONKAM Rosalie	DDS/D1
3.	DZOSSA Anaclet Désiré	DDS/D2
4.	FOMO née TEULAWO Marie Antoinette	DDS/D3
5.	NDEFFO GOUOPE Guy	DIN/D1
6.	FIONG Jean Bosco	DDS/D1/CE2
7.	TCHAMGOUE Honoré	DDS/D1/CE3
8.	NGONO Ghislaine	DDS/D2/CE1
9.	WOUNANG SONFACK Romain	DDS/D3/CE1
10.	TCHOUDJA Victorien	DIN/D1/CEA1
11.	TATSINKOU Christophe	DCR/D1/CE1
12.	NANTCHOUANG Azer	DDS/D1/CEA1
13.	KETCHOUUM NGAHANE Geoffroy Casimir	DDS/D1/CEA2
14.	TINGA YEPDO Joël Maturin	DDS/D1/CEA3
15.	VOUFO Ebenezel Patrice	DDS/D1/CEA3
16.	NGO PONDI Benjamine Rose	DAF/SDRH/SRH
17.	MFOMBANG Marie France	DDS/D1/Cadre
18.	YOUSSOUF FEYSSAL DAWA	DDS/D1/Cadre
19.	TABI MANI Bedel	DDS/D1/Cadre
20.	ABESSOLO MENGONG Léa Dorothée	CAR-CE/Cadre
21.	MAZEKUI TAKUETE Judith Laure	DDS/D1/Personnel d'appui

## RESPONSABLES ADMINISTRATIF ET FINANCIER

<b>N°</b>	<b>NOMS ET PRENOMS</b>	<b>Fonction</b>
1.	FOBASSO Jean	DAF
2	BUGHA Alain	DAF/SDRH
3.	NGO PONDI Benjamine Rose	DAF/SDRH
4.	KETCHA NANA Odile épouse YOUNGOU	DAF/SDRH/SSP
5.	JEUKE Juliette Aimée	DDS/Secrétaire
6.	TCHOWOMPI Léontine	DDS/Secrétaire
7.	MAZEKUI TAKUETE Judith Laure	DDS/Secrétaire

## **EQUIPES DE TERRAIN**

1. AKOUMBA Audrey
2. ASSIATOU HAMIDOU Madina
3. BANEMB Elisabeth Doriane
4. BANINLA Véra
5. BIKOÏ Emmanuel
6. BILOA NYAMSI Marie Ange
7. BITA ONGOLO Marc Aurele
8. DEUTCHO TCHAMKO Charlie
9. DZOUKOU NINELLE Alix
10. EBANDA Saint Hilaire
11. ELOMO AMOUGUI Yves
12. ESSOMBA René Martin
13. GUESSOM KAMGA Joseline
14. HISSEN BOUKAR Deuxième Jumeau
15. HOMBO EBIA Julio
16. JEUKE NGOUGNI Ines Ulrielle
17. KAMGA Prisca
18. KOUAMI BIOUELE Linda Nadine
19. MALOKA NYABONNE Louis Tresor
20. MANI TSANGA Louis Marie
21. MATENE PEKAM Orianne Noëlle
22. MBEME Véronique Michael
23. MBOUEMBOUE NDJIMOUN AOUDOU Bilal
24. NDZI Breandaline
25. NGONO Rachelle Sydney
26. NGONYAP HANKOU Inès
27. NGOUMOU NGA MESSI Eléonore Clémentine
28. NGUIMTSIA Oriane Ruphine MAFOBIET
29. NJOCK Stéphane Serge
30. OBAKER Théophile
31. OLY Francine
32. PEPGA Siporah Laeticia
33. SIAKO BENJAMIN
34. TCHANGUE ZANFACK Estelle
35. TSALA BIDJOGO Babette Nancy

## **EQUIPE D'EXPLOITATION**

NDEFFO GOUOPE Guy Ferdinand  
TCHOUDJA Victorien